

DAVID
15, Rue Chérif Pacha
OPTIQUE
MONTRES
BIJOUX
Grand Choix
d'ARTICLES
POUR CADEAUX

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE
ET DU
PROCHE-ORIENT
d'Egypte
de Syrie
et de Palestine
Organe
Officiel
des
Sociétés Suisses
de
PROCHE-ORIENT

Redaction, Administration et Expédition :
ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE
22, Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

Les plus beaux
CADEAUX
Les dernières
NOUVEAUTES
au
"CHIC"
17, rue Kasr-el-Nil
LE CAIRE
Le rendez-vous des
Élégantes

VEILLE DE NOËL



concerne l'homme, que de péché, d'éloignement de Dieu, d'égoïsme, d'orgueil, de solitude et d'impudence morale, de tristesse, d'égarment, d'esclavage, de guerre, de maladie, de mort. C'est à cause de tout cela que Jésus est venu.

Et Jean-Baptiste, celui qui fut choisi pour «aplanir le chemin du Seigneur» et lui «préparer un peuple bien disposé», n'était pas un rêveur innocent et doucâtre, mais un rude prédicant du désert, âpre et demi-sauvage, à la façon d'Elie et d'Amos. Sa parole n'était pas une suave berceuse, mais un tonnerre à secouer les montagnes... et les consciences! Il n'y avait à ses yeux, qu'une façon de préparer le chemin du Seigneur, c'était de se repentir et d'agir en conséquence.

Tel est, dans la Bible, l'arrière-plan, telle fut la préparation de la venue du Christ.

Parce que Noël, ce n'est pas l'aboutissement normal, le fruit exquis et subtil d'un incessant progrès spirituel, comme voudrait le faire croire un certain évolutionnisme, mais l'irruption d'une réalité divine dans la réalité humaine; c'est l'antithèse de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous cherchons. Relisez le discours de Jésus dans la synagogue de Nazareth (Luc 4) ou sa réponse aux messagers de Jean-Baptiste (Luc 7) et vous verrez ce qu'il est venu faire parmi nous; c'est toujours la même opposition, sous des formes diverses au péché, du pardon et la régénération; à la maladie, la guérison; à l'esclavage, l'affranchissement; à la guerre, la paix; à la mort, la résurrection. Et si nous ne discernons bien la réalité humaine qu'à la lumière de la réalité divine, la réalité divine paraît d'autant plus souhaitable que nous sommes plus amèrement rassasiés de réalité humaine. Personne comprend-il mieux qu'un malade la valeur de la guérison? Goûterions-nous la consolation si nous n'avions jamais pleuré? Le soulagement intérieur du pardon, si nous n'étions pas torturés de remords? Le prix de la paix, si nous n'étions pas enlisés dans la guerre?

Paul dit quelque part que «si la justice s'obtenait par la loi, il n'y avait pas de raison pour que le Christ mourût». On peut dire, par conséquent, que si le monde n'était qu'innocence, harmonie et félicité, il n'y avait pas de raison pour qu'il naquit. Si l'annonce de sa naissance fut accueillie comme une «bonne nouvelle» c'est qu'elle était, comme celle de la libération pour un captif, la réponse à l'attente interminable et pleine d'anxiété de quelque chose qui devait venir. Et je me demande si l'attente d'«autre chose» fut jamais plus intense et plus universelle qu'aujourd'hui.

Il y a une préparation de Noël qui n'est que sourire et poésie: décorer un arbre, disposer sur une table, des paquets noués de rubans roses, orner de fleurs la chambre de famille, arranger dans un coin la crèche traditionnelle avec les bergers, les mages, le bœuf et l'âne soufflant sur le petit Jésus pour le rechauffer; enseigner un cantique à des enfants, contempler leur regard brillant d'expectative joyeuse...

Il en est une autre plus austère, plus douloureuse, mais, hélas, plus indispensable et plus vraie, que je ne puis comparer, avec un prophète, qu'au défrichement et au labourage que doit subir la terre pour être rendue propre à la culture. On n'y emploie pas seulement la pioche et la charrue, mais quelquefois aussi la barre à mines et la dynamite. Or, cette préparation-là, Dieu s'en charge lui-même, plus encore par les événements que par la voix de ses messagers. La guerre, avec ce qu'elle comporte de souffrances, serait-elle autre chose qu'un gigantesque labourage de l'humanité? Et, du même coup, un appel collectif à ce repentir qui fut le dernier mot de l'Ancienne (Marc 1/4) et le premier de la Nouvelle Alliance (Marc 1/15)?

Se repentir, ce n'est pas seulement regretter ce qu'on a fait, mais déplorer d'être ce qu'on est, reconnaître qu'on s'est entièrement fourvoyé, qu'il faut revenir en arrière et recommencer autrement. Si l'humanité d'aujourd'hui ne le comprend pas, que faudra-t-il, on se le demande, pour que ses yeux s'ouvrent?

Si elle le comprend, nous aurons le droit de dire qu'elle est dans les conditions voulues, intérieurement prête à célébrer Noël, et que la «bonne nouvelle» ne saurait plus tarder beaucoup. Le repentir, c'est suivant l'admirable formule d'Emile Brunner «le point d'insertion de la grâce divine dans l'âme humaine». Et, parmi les paroles de mon maître Gaston Frommel, il en est une que j'aime surtout à rappeler: «Dieu est maître des événements plus que des coeurs, quand les coeurs sont prêts, les événements le sont aussi».

Herm. Ecuyer, past.

DEVANT LA CRISE MONDIALE

II. - L'ENJEU REEL DU CONFLIT ACTUEL

NOTRE POSITION DANS LE CONFLIT GERMANO-RUSSE

V. — En face du conflit qui met aujourd'hui aux prises le national-socialisme allemand et le communisme russe, un problème de conscience se pose pour les chrétiens. Ce problème concernant un cas particulier, à l'examen des circonstances de fait, se résout pour nous par les considérations suivantes.

1. Dans la lutte à mort dans laquelle les peuples libres sont engagés, c'est pour eux une chance à laquelle il serait insensé de ne pas coopérer, que la Russie, au lieu de rester neutre ou de joindre l'Allemagne, ait engagé sa puissance militaire, l'immense effort et le courage patriotique de son peuple contre l'ennemi commun, le Nazisme. La Russie a été attaquée par les Nazis. Le peuple russe défend ses foyers. En assistant dans le combat, les Nations Alliées ne font rien que de conforme aux règles du droit des gens.

2. — Dans l'état actuel des forces en présence, une victoire de l'Allemagne hitlérienne aurait immédiatement pour l'ensemble du monde des conséquences d'une ampleur et d'une gravité que n'entraînerait pas une victoire même éclatante de la Russie. Cette victoire russe laisserait leur liberté d'action aux puissances démocratiques, aux énergies chrétiennes qui y travaillent encore et ont toute faculté de s'y déployer; le monde occidental garderait la possibilité de combattre par une action appropriée, et avant tout en étant au communisme ses prétextes, — le développement dans son sein des germes communistes. Il importe seulement, en aidant le peuple russe, d'être bien décidé à se garder contre le communisme: ce qui pose sans doute des problèmes difficiles — ou y a-t-il aujourd'hui des problèmes faciles? — mais ce qui n'est nullement impossible.

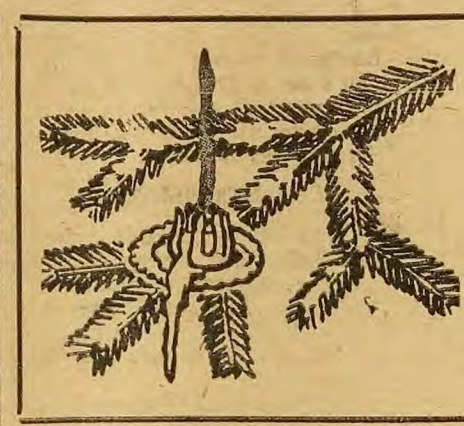
3. — Enfin le fait historique capital est qu'en passant au camp des démocraties le peuple russe est en train de rentrer dans la communauté occidentale; et cela même donne une chance à la victoire de la civilisation. Le ferment des énergies chrétiennes existe toujours en ce peuple, malgré les ravages exercés par la propagande athée en Russie et malgré la persécution. Un acte de générosité et de justice de la part des chrétiens, à l'endroit du peuple russe, l'aidera dans le travail de transformation intérieure qui peut se produire en lui, et qui, sans le faire revenir aux structures sociales du passé, peut le débarrasser des maux spirituels et politiques dont il souffre actuellement.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DES INSTITUTIONS FUTURES

VI. Il est bien impossible d'avoir dès maintenant une idée précise des institutions à venir. Trop de circonstances imprévisibles les orienteront. Et la civilisation comme le christianisme peut s'accommoder de maints régimes différents. Mais il est possible et nécessaire d'énoncer quelques grands principes directeurs en pleine conformité avec l'enseignement prodigué par l'Eglise depuis Léon XIII.

La menace vient du Totalitarisme; le remède devra considérer la vie humaine dans son ordre total. Celui-ci repose sur deux sortes de fondements: (1) les droits et libertés de la personne humaine, (2) les nécessités de l'organisation de ces libertés à tous les degrés de la vie sociale, en vue du bien commun.

A la lumière de ces principes on reconnaîtra sans peine que les erreurs



NOËL

A l'occasion de la Noël, le «Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient» présente à tous ses amis ses meilleurs vœux de Joyeux Noël.

d'un individualisme et d'un libéralisme anarchique ont, ainsi que les nationalismes exagérés, leur grande part de responsabilité dans la crise actuelle de notre civilisation et qu'ils appellent une refonte générale, à condition que cette refonte assure d'une façon plus réelle et plus complète les libertés essentielles et l'égalité de tous devant le droit, et restaure la primauté intrinsèque de la morale dans la vie internationale.

ROLE ET LIMITES DE L'AUTORITE POLITIQUE

VII. — Il se peut — et c'est la pensée de quelques-uns d'entre nous que, dans la désorganisation actuelle de l'Europe, une autorité politique particulièrement vigoureuse soit nécessaire; mais le mode donné par les circonstances à l'exercice du pouvoir ne change pas sa destination, ni le fondement de l'autorité dont il use: l'exercice du pouvoir est la gestion des intérêts de la multitude, — vicem gerens multitudinis, — et celle-ci ne peut adiquer, sans renoncer à la dignité humaine, ni son contrôle sur son propre sort. D'autre part nous sommes tous convaincus que le rôle des classes ouvrières et paysannes, à condition qu'elles prennent conscience de leurs responsabilités, et se tournent décidément vers un idéal de liberté, sera capital dans la reconstruction politique et sociale.

AUTONOMIE DES GROUPES ECONOMIQUES ET LIBERTES

VIII. Il sera nécessaire de donner aux ETATS une structure plus en harmonie avec les réalités sociales nouvelles comme avec les droits et les libertés de la personne. Il est indéniable que certains éléments organiques de l'ordre social, — la famille, les professions, les régions, les groupes culturels, les communautés de caractère national et linguistique, — n'ont pas occupé dans l'organisation individualiste et libérale, la place qui leur revenait. Particulièrement, les groupes économiques et les forces ouvrières n'ont pas trouvé dans les institutions modernes une représentation normale, ni des moyens d'expression proportionnés à leur importance et adaptés à leurs fonctions dans la communauté. Mais ce n'est pas dans la dictature d'un corporatisme ou d'un paternalisme d'Etat qu'on trouvera la solution. La liberté des groupes et des associations de rang inférieur à l'Etat est, en même temps que la reconnaissance de la dignité sociale de la personne ouvrière, une donnée essentielle de toute reconstruction véritable. L'Etat, pour tenir compte de la structure actuelle de la société, ne doit plus seulement coordonner les activités individuelles, mais celles des groupes qui la composent, et son pouvoir doit être en mesure de soumettre au droit les groupes les plus puissants. Le pouvoir de l'Etat n'en demeure pas moins dans cet ordre un pouvoir de coordination qui n'entraîne ni absorption des groupes par l'Etat, ni empiètement sur leur nature et leur autorité. Ces groupes doivent être considérés comme des organes de la communauté civile, non comme des organes de l'Etat.

La distinction entre l'ordre politique et l'ordre économique, entre la structure politique de l'Etat et l'organisation économique de la société doit être fermement maintenue. La structure politique de l'Etat doit être fondée avant tout sur la reconnaissance des droits de la personne humaine à la vie politique. La vie et l'organisation politiques de l'Etat sont d'un ordre supérieur à celles des groupes économiques. L'organisation politique de l'Etat doit essentiellement reposer sur les droits et libertés politiques des citoyens. La vie politique de l'Etat doit exprimer la pensée et la volonté des citoyens, auxquels il appartient de désigner librement les détenteurs de l'autorité, et d'être représentés dans les assemblées délibérantes.

LIBERTE DE CONSCIENCE

IX. — Dans la vie sociale, il importe d'affirmer avec force ce qu'on a coutume de désigner sous le terme de liberté de conscience. L'adhésion à la religion est un acte de la conscience, qui doit se soumettre aux dictées de la raison et aux lumières divines. Il n'appartient à l'Etat ni de dominer ni de contrôler les consciences. Les religions qui, dans l'état actuel de la division religieuse, se partagent l'adhésion de sâmes, doivent avoir la liberté d'établir leur culte, de prêcher leur doctrine, de former les âmes, d'exercer leur apostolat, sans que l'autorité civile ait à s'immiscer dans leur domaine propre. Nous savons au surplus que par son enseignement sur l'acte de foi, son culte de Dieu, accepté librement et que nulle contrainte ne saurait produire dans les âmes, c'est le christianisme lui-même qui pose les bases de la tolérance civile en matière religieuse.

(à suivre)

CHRONIQUE DE LA CROIX-ROUGE

LES DIFFICULTES DU RAVITAILLEMENT GREC

La Revue Internationale de la Croix-Rouge publie un rapport, impressionnant dans sa sobriété, sur l'oeuvre de secours en faveur de la Grèce. Les documents saisis sur la calamité qui s'est abattue sur la population civile hellénique, acerbé.

Le ressort de ce compte rendu que malgré les efforts considérables entrepris par les divers organismes de secours soutenus par les gouvernements intéressés, et en dépit de la récente mise sur pied d'un système d'envoi régulier de blé à destination de la Grèce, la situation alimentaire de ce pays a en core empiré depuis le début de 1942.

La Délégation du Comité international de la Croix-Rouge a été en mesure de distribuer depuis le mois de février de cette année 7000 tonnes de légumineuses et autres denrées envoyées de Turquie, de l'Egypte, de Palestine, de Liban et des Etats-Unis. En outre, d'autres envois provenant en majeure partie de Suisse ont été acheminés vers la Grèce par voie de terre.

Amenés à destination principalement par l'intermédiaire de la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge Internationale, ils comprennent notamment 25 wagons de produits laités suisses et 500 tonnes de pois achetés en Roumanie et envoyés à titre de don par la Croix-Rouge suisse. Grâce à ces diverses expéditions, la délégation du Comité international put assurer à une grande partie de la population des grandes villes une ration quotidienne de 150 grammes de pain par personne, c'est-à-dire le double de ce qui avait été accordé précédemment.

La Commission de Gestion organisa en outre des distributions de soupes journalières pour environ 500.000 personnes. Pour ce qui concerne les enfants, la délégation a pris une série de mesures afin de venir à leur aide.

Mais en dépit de tous ses efforts, la Commission de Gestion n'est pas encore parvenue à donner aux enfants affamés les deux repas quotidiens qui seraient nécessaires. Il est constaté que la mortalité infantile ne cesse d'augmenter. D'autre part, vu que l'alimentation des enfants — surtout de ceux en bas âge — nécessite des denrées spéciales, des importations de lait, de riz, de farine, d'œufs, de sucre et autres aliments appropriés restent toujours d'une nécessité urgente pour l'existence du peuple grec.

A part la question de la jeune génération, il se pose actuellement une série de problèmes très graves pour le ravitaillement de la Grèce et dont dépend l'avenir de la race. C'est en premier lieu la situation créée par une récolte exceptionnellement déficitaire. Avant la guerre on recueillait dans le pays même 800.000 tonnes de blé en moyenne. Cette année la production ne dépassa pas les 350.000 tonnes, malgré les efforts considérables fournis par les agriculteurs. Dans de telles conditions, 3.500.000 habitants sur 6.100.000 devront être ravitaillés

par du blé dû à l'importation, ce qui exigera 25.000 tonnes par mois.

Grâce aux négociations menées par le Comité International avec les Puissances intéressées, à la générosité du Canada et au concours de la marine marchande suédoise, la population grecque pourra recevoir mensuellement, de l'extérieur 15.000 tonnes de blé canadien. Lorsque ce blé sera parvenu en Grèce, la partie de la population qui ne sera pas nourrie par la récolte du pays pourra recevoir une ration de 150 gr. de pain par jour.

Cette ration ne peut être considérée comme suffisante, si l'on songe surtout que les autres denrées ne cessent d'être une alimentation normale, telles que viande, matières grasses, œufs, pâtes, etc. font absolument défaut. Quant aux produits du pays, leur récolte, selon le compte rendu en question, s'annonce également mauvaise, malgré l'augmentation des cultures et en dépit des efforts surhumains de toute la population grecque.

Seul un accroissement des importations de légumes secs et de produits laitiers pourra sauver le peuple entier de la famine. Et, pour cela, il est indispensable d'assurer aux cuisines de la région d'Athènes un minimum de 3500 tonnes de denrées par mois; les besoins mensuels du pays entier s'élèvent de 6000 à 7000 tonnes.

Un autre problème qui préoccupe gravement les instances compétentes c'est celui du ravitaillement des provinces et des îles auxquelles le manque de communications oppose des obstacles presque insurmontables. Malgré ces difficultés dues à la carence des transports, la Commission de Gestion a réussi à envoyer dans les provinces, de février à mai 1942 3003 tonnes de farine de blé et 375 tonnes de farine de maïs. En outre, 103 soupes populaires ont pu être créées dans les provinces au début de juin. Et cependant, la famine reste extrêmement menaçante, dans les régions dépourvues de la culture du blé. Tels sont en substance les chiffres fournis dans l'exposé de la Croix-Rouge Internationale.

Par ailleurs, les renseignements qui nous parviennent de diverses autres sources, sont tous concordants sur la précarité de la situation alimentaire en Grèce. Ainsi, la pénurie des vivres continue à être telle à Athènes que les diverses catégories de cuisines populaires comptent plus de 800.000 inscrits, la presque totalité de la population. Comme on le voit, malgré le dévouement insurpassable dont ont fait preuve les organismes compétents et le concours actif de divers pays, l'hiver prochain s'annonce sous un jour très menaçant pour la population hellénique, accablée à la fois des misères après avoir déployé des vertus qui n'ont point été oubliées.

MESSAGES CIVILS

Chaque mois, plus de 300.000 messages civils sont adressés à l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève qui se charge de les réacheminer aussitôt à leurs destinataires.

Libellés sur formulaires de Croix-Rouge, ces messages constituent aujourd'hui la seule possibilité d'échange de nouvelles — de caractère strictement familial — entre civils non internés, d'un pays belligérant ou occupé à un autre pays belligérant adverse.

Grâce à la participation des Croix-Rouges et des organisations humanitaires de 86 Etats, la transmission des messages civils prend, en raison des événements actuels, une extension toujours plus grande. Des points les plus distants du globe, ces envois de nouvelles, expédiés par courrier postal ordinaire, par plis express et surtout par avion, sont dirigés sur Genève. Chaque jour, le courrier en apporte des Bahamas, des Bermudes, de Ceylan, de Cochinchine, du Congo Belge, de Curaçao, des Féroé, de Haïti, du Kenya, de l'île Maurice, de Panama, de Rhodésie, de Malaisie, du Soudan, de Surinam, d'Ouganda, de Thaïlande, de Trinidad, etc.

La Croix-Rouge américaine a fait parvenir récemment de volumineux plis de messages écrits en langue japonaise, à destination de Tokio. La Croix-Rouge japonaise, de son côté, vient de notifier au Comité International de la Croix-Rouge, son adhésion à cet échange de nouvelles. Le Croissant-Rouge d'Irak et le Croissant-Rouge turc ont mis, depuis peu, des formulaires à la disposition des nombreux réfugiés qui résident sur leur territoire. Enfin, les Croix-Rouges du Honduras et de la République Dominicaine ont adopté, à leur tour, il y a un mois, ce mode de communication, déjà agrégé par tous les autres pays d'Amérique latine.

Au début d'octobre, le chiffre total des messages ainsi transmis par les relais de Genève dépassait 6 millions.

LETTRES REÇUES

ERLEBTES ANLASSLICH EINER «GESPROCHENEN KORRESPONDENZ»

Nous avons reçu de nombreuses plaintes au sujet des nouvelles émissions de Beromünst. Nous publions deux de ces protestations. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Les dernières auditions des Suisses de Suisse parlant à leurs parents et amis d'Egypte, ont été une cuisante déception.

«Schätzli, jetzt ist es schon sieben Uhr, schalte sofort auf die neue Schweizerwelle 25, 28 ein. Sicher spricht jemand für Dich zu deinem übermorgigen Geburtstag.»

«Nicht dort, Jacqueline hat dir doch gesagt, man müsse die neue Welle zwischen England und Deutschland suchen.»

«Ja, dort muss es sein. Du hast aber auch gar kein Fingerspitzengefühl.»

«Immer noch nicht? Seit einer Viertelstunde suchst nun schon.»

«Kommt es nun bald? Du tust nun wirklich dumm.»

«Natürlich, wenn Du noch nervös wirst, findest die Welle überhaupt nicht. Ich weiss wie einstellen.»

Fünf Minuten später: «Wo ist denn diese blöde Welle? Bist du ganz sicher, dass man diese Zeit gesendet wird? Wie spät ist es denn jetzt überhaupt in der Schweiz?.....»

«Jetzt hab ichs. Schau mal Schätzli, du hättest hier suchen sollen, sich mal hier, markiere dir die Stelle fürs nächste Mal.»

Mitlärmende Rasstia. Dann folgt eine laute, deutliche Ansage: «Amerika spricht zu Europas.»

Darauf Schätzli: «Ja, du hast es wieder einmal besser gemusst. Immer dasselbe. Inzwischen ist es dreierlei gesagt worden, und die gesprochene Korrespondenz hat längst begonnen. Sicher hat Mutli schon gesprochen während du immer besserwisser auf Amerika eingestellt hastest. Komm wieder weg vom Radio, lass mich hins.»

In diesem Moment schrillt das Telephon. «Grüezi Karin. Mein Herz haben die Schweizer auch nicht gefunden. Heimliche Schimpfwörter beschlüssen das kurze Gespräch. Schätzli fingert wirklich fürchtbar nervös an diesem «Tuning»-Knopf herum. Dann, sich herumwerfend: «Frage mal Rudis an, die müssen es wissen, die haben ja fast alle vierzehn Tage ein Radiomeldung. Du hast mir sicher wieder eine falsche Vollenladung angegeben.»

Noch ist er nicht aufgestanden, klingelt es schon wieder. «Wir auch kein Wort, ja, das verstehe ich auch gar nicht. Es ging doch so und mit Welle 28. Natürlich, das wird es sein, sie haben nun einen Richtstörer für Südafrika gebaut und glauben, wir in Ägypten, 8000 km nördlicher, würden ihn auch hören. Dazu noch bei andern Zeiten. Das nächste Mal wenn ich in die Schweiz reise, schenke ich den Radioherren meinen Schallass.»

Nach dem Anruf bei Rudis folgt einer bei Freddy, dann beim Heini, bei Jacqueline. Dann läuft er schnell treppauf zu Ahmed Bey im oberen Stock, der ja auch immer auf die Schweiz einstellt. Er kommt zurück, flucht etwas vor sich hin. Schätzli weint, bricht plötzlich hervor:

«Es wäre wirklich besser, man würde gar nicht senden, dann wüsste man wenigstens, dass man nichts zu erwarten hat, statt sich eine ganze Woche umsonst zu freuen. Aber du bist schuld. Wenn Du mich gleich bei Beginn, um halb sieben an die Schweizerstation erinnerst hättest, hätte ich die Welle sicher noch gefunden und Mutli sprechen gehört. Jetzt weiss ich erst nicht, ob sich meine Schwester Trudy auf Weihnachten verbott und ob Lily schon ein Kind hat. Und überhaupt!»

Sie wischt weiter Tränen; er ruft energisch: «Mohamed hat er Whisky!»

«Pour la première fois j'ai entendu l'émission sur 25,28 m. vendredi soir, le 11 Décembre entre 7 et 8 h. P.M. (heure d'Egypte). C'était l'émission spéciale pour les Suisses en Afrique. L'audition en général était fort faible, il y avait souvent des «fadings» et pendant presque tout le temps cette station était couverte par des stations voisines. Résumé: le programme était difficile à suivre. Vendredi, le 18 cri. audition nulle. Personnellement je le regrette beaucoup, étant donné que ces temps-ci j'attend de la Suisse un message par jour.»

Les autres émissions sur cette longueur qui viennent journalièrement à partir d'environ 10 h. p.m. n'ont jamais pu être captées ici par contre l'émission sur 30 m. est excellente.»

NOUVELLES DE SUISSE

M. CELIO PRESIDENT DE LA CONFEDERATION HELVETIQUE POUR 1943

Berne, le 17 déc. — M. Enrico Celio, conseiller fédéral, vient d'être élu président de la Confédération Helvétique pour l'année de 1943 avec une grosse majorité.

M. Walter Stampfli a été élu vice-président.

LE RATIONNEMENT DES CHAUSSURES

Berne, 16 déc. — L'Office de guerre pour l'industrie et le Travail communique qu'il n'est permis d'utiliser que la moitié des points de la carte jaune des chaussures, c-à-d les 40 points correspondant au coupon C. Beaucoup de consommateurs ont de la peine à se procurer des chaussures valant un nombre élevé de points. Pour faciliter dans certains cas l'achat de ces articles, la section de la chaussure; du cuir et du caoutchouc de l'Office de guerre pour l'industrie et le Travail a prévu que des permis d'acquisition pourront être livrés contre un nombre correspondant de points représentés par les coupons de la carte de chaussures.

Ces permis ne pourront être accordés pour les personnes qui ne disposent pas d'un nombre suffisant de coupons C. et ont un besoin urgent de chaussures.

LE RATIONNEMENT DU SAVON

Berne, 16 déc. — L'Office de guerre pour l'industrie et le Travail communique que pour la période de rationnement de janvier il sera distribué de cartes uniformes de savon à la place des cartes actuelles pour hommes, femmes et enfants.

Cette carte ne comprend pas de coupons spéciaux pour les crèmes à raser, savons à barbe, shampoings, etc.

Les ménages collectifs recevront une attribution plus élevée que celle des ménages privés.

LE RATIONNEMENT DES DENREES ALIMENTAIRES DURANT LE MOIS DE JANVIER

Berne, 16 déc. — L'Office de guerre pour l'alimentation communique que les rations de la carte de denrées alimentaires au mois de janvier seront, dans leur ensemble, les mêmes que celles de décembre. Il ne sera toutefois pas attribué de riz afin de réserver aux enfants et aux malades.

La ration de café, augmentée au mois de décembre, sera réduite. Elle est toutefois supérieure de 50 points à la ration normale attribuée jusqu'à présent.

Les coupons de graisse-huile de 100 gr. seront remplacés par un coupon-graisse de 100 gr.

La production de lait étant jugée suffisante, il sera procédé à des attributions supplémentaires de lait, pour les enfants, les vieillards et les malades.

LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE HORLOGERE

Berne, 16 déc. — Le Conseil fédéral a prorogé jusqu'au 31 décembre 1945, l'arrêté du 29 décembre 1939, tendant à protéger l'industrie horlogère suisse.

Il y a apporté toutefois quelques modifications.

LES ALLOCATIONS DE RENCHERISSEMENT

Berne, 16 déc. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté accordant des allocations de renchérissement aux bénéficiaires de pensions militaires.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA SUISSE

Berne, 16 déc. — Voici quelques chiffres qui illustrent la situation économique de la Suisse.

Les autorités viennent de publier les résultats du commerce extérieur de la Suisse pour le mois de novembre.

Les importations de la Suisse au cours du mois de novembre ont atteint 143 millions de frs suisses en chiffres ronds, ce qui représente une diminution de 10% par rapport au mois précédent.

Quant aux exportations, elles ont subi une diminution moins importante, soit de 3 millions de frs par rapport au mois d'octobre. Elles atteignent, pour le mois de novembre le montant total de 142 millions de frs en chiffres ronds.

Il faut d'ailleurs remarquer que dans les années précédentes on a toujours enregistré une légère diminution de l'exportation suisse au mois de novembre.

Au point de vue quantitatif, l'importation, avec un total de 32.000 wagons de 10 tonnes, atteint le niveau le plus bas enregistré jusqu'à présent. Par rapport au mois de novembre 1941, le recul est de 23%.

Le déficit concerne principalement les denrées alimentaires et les carburants.

Comme cette fois-ci, la diminution à l'importation dépasse celle qu'a connue l'exportation, le solde passif de notre balance commerciale s'est réduit à tel point que la balance commerciale de la Suisse est presque équilibrée pour le mois de novembre dernier.

C'est un fait assez extraordinaire pour qu'il soit digne d'être relevé.

Si nous comparons les résultats du commerce de la Suisse au cours des 11 premiers mois de cette année, avec la période correspondante de 1941, nous constatons que les importations ont diminué de 3 pour cent en valeur et de 10 pour cent en quantités. Quant à la valeur de l'exportation, elle s'est accrue de 5%. Le déficit de la balance commerciale suisse, pour les 11 premiers mois de cette année atteint 485 millions de frs en chiffres ronds soit 30 millions de moins qu'en 1941.

LES RECETTES DOUANIERES DE LA CONFEDERATION

Berne, 16 déc. — Le recul des importations de la Suisse a provoqué naturellement une diminution des recettes douanières de la Confédération. Celles-ci n'atteignent plus, pour le mois de novembre que 10 millions de frs suisses environ. C'est le résultat le plus bas enregistré depuis la guerre.

LE COMMERCE DE L'OR

Berne, 16 déc. — Au point de vue financier, il faut mentionner cette semaine un fait important: la décision prise par les autorités suisses de régler et de surveiller le commerce de l'or.

Seules les maisons qui sont autorisées, peuvent acheter et vendre les lingots d'or.

Le prix maxima, pour un kilo d'or fin est de 4.770 frs suisses, impôt sur le chiffre d'affaires non compris.

Le trafic de l'or, est, comme on le sait, soumis à l'impôt sur le chiffre d'affaires. Les pièces d'or sont considérées comme une marchandise.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SUISSE

Berne, 16 déc. — Il n'y a pas de modification importante relevée dans le degré d'occupation de l'industrie suisse.

Dans diverses branches de l'industrie, la pénurie croissante des matières premières et du combustible a provoqué une diminution du nombre des ouvriers. Cette diminution se maintient toutefois dans des limites raisonnables, grâce au fait que les entreprises suisses procèdent à des transformations et s'adaptent le mieux possible à la nouvelle situation.

La diminution du travail, survenue dans certaines entreprises a été compensée partiellement par une activité accrue d'autres branches de l'industrie, de sorte que la situation demeure favorable dans son ensemble.

L'adaptation des salaires s'est poursuivie et l'augmentation est à peu près de 25%.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, 16 déc. — Le Conseil National a poursuivi aujourd'hui l'examen des nouvelles mesures financières.

M. Perréard, député radical de Genève, dépose une proposition tendant à modifier l'arrêté relatif à l'impôt de défense nationale et de jeter à 70% la part des cantons.

M. Müller, député socialiste de Bienne et M. Dietschi demandent que les communes reçoivent une partie de l'impôt de défense nationale.

M. Gadiet, député démocrate des Grisons, propose afin de lutter contre les fraudes fiscales, d'obliger non seulement les héritiers mais sauvegarder ou de gérer la fortune du défunt, à fournir des renseignements détaillés, lors de l'inventaire du décès.

Le Conseil fédéral, par la voix de M. Welter Chef du Département des Finances, s'oppose aux propositions de M. Perréard. Par contre, il accepte le postulat Dietschi.

Au vote, les propositions de MM. Perréard et Gadiet sont acceptées, less autres rejetées. L'U. (Ydb) les autres rejetés.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 16 déc. — De Conseil des Etats examine le budget de la Confédération, et principalement celui des P.T.T.

M. Malche, député radical de Genève, fait quelques remarques au sujet de la radiodiffusion suisse et sur son avenir.

Une question préoccupe principalement l'opinion; la centralisation éventuelle des studios.

M. Malche remarque que le vrai point de vue, quoi qu'il en soit, est celui de l'intérêt général. La radiodiffusion est un service public. C'est elle qui doit être au service du public et non le public qui doit être à sa disposition.

M. Malche s'élève contre la tendance à faire des économies sur le dos des studios. Il faut tenter compte avant tout des intérêts du public et laisser à la radiodiffusion suisse toute indépendance qui justifie pleinement l'existence des studios. Une centralisation serait déplorable.

M. Malche fait ensuite quelques suggestions d'ordre pratique et voudrait qu'une commission mixte étudie dans son ensemble le problème de la radiodiffusion.

M. Celio, Chef du Département des Postes et Chemins de fer, déclare que les critiques de M. Malche sont non seulement injustifiées mais injustes.

En 1942, le budget consacré était de plus de 6 millions. L'administration des P.T.T. dorme tout ce qu'elle peut. M. Celio fait des comparaisons avec les finances des postes d'émission étrangers, qui sont à l'honneur de la nôtre. Les besoins et les droits des studios sont respectés. Il n'est pas question de percevoir un droit à leur égard. L'examen de la question se poursuivra par une commission neutre, elle-ci doit examiner si une concentration apparaît souhaitable et si la constitution d'un seul orchestre est préférable, ainsi que la part des studios. Cela ne préjuge d'aucune manière de ce que le gouvernement fera dans ce domaine.

L'ensemble du budget de la Confédération est alors approuvé de même que le 7e Rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises en vertu de ses pleins pouvoirs.

Le Conseil des Etats vote ensuite le projet d'augmentation de traitement des Conseillers fédéraux ainsi que les indemnités de présence des membres des deux Chambres.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Berne, 17 déc. — Le Conseil national a repris jeudi la discussion des nouveaux impôts.

Il a approuvé l'arrêté concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires et examiné nombre de propositions relatives à l'impôt sur le luxe.

Un député de Bale-Campagne fit une proposition au sujet de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Après une intervention de M. Welter, Conseiller fédéral qui rappelle que tous les titres, les valeurs étrangères sont soumis à l'impôt sur le timbre, la Chambre rejette cette proposition.

Le Conseil des Etats reprend la discussion du Rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises en vertu de ses pleins pouvoirs.

NOMINATION

Berne, 18 déc. — Le Département politique communique que le Conseil fédéral a nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en Italie, M. Pierre Willi de Rhazuns.

M. Willy a accepté cette mission.

APRES LA NOMINATION DE M. STAMPLI A LA VICE PRESIDENCE DU CONSEIL

Berne, 18 déc. — Le groupe radical des Chambres a organisé un banquet auquel assistaient MM. Stampfli et Kobell, Conseillers fédéraux. M. Pillet-Golaz, retenu par d'autres obligations, était absent.

M. Malche, Conseiller aux Etats de Genève félicita MM. Stampfli, Keller et Reiss pour les élections, le premier à la Vice-Présidence du Conseil fédéral, le second à la Présidence du Conseil national et le troisième comme membre du Tribunal fédéral.

Dans sa réponse, M. Stampfli insista pour que notre peuple reste uni et obligeant en présence des dangers croissants provoqués par l'aggravation des hostilités, et afin que notre pays traverse sans dommages cette période tragique de l'histoire.

M. EUGENE PEQUIGNOT DR. HONORIS CAUSA, ES SCIENCES SOCIALES

Berne, 18 déc. — A l'occasion du 30e anniversaire de son entrée au Département de l'Economie publique et en reconnaissance des services rendus, l'Université de Lausanne a décerné le titre d'Honoris Causa, es sciences sociales, à M. Eugène Péquignot.

Une délégation de l'Université s'est rendue à Berne pour remettre le diplôme à M. Péquignot.

M. Péquignot est secrétaire du Département de l'Economie publique et membre de la Commission permanente franco-suisse ainsi que de la commission économique de la S.D.N. et vice-président de la Société fédérale du Contrôle des prix.

LA VENTE DES BILLETS DE CHEMIN DE FER POUR NOEL ET LE NOUVEL AN

Berne, 18 déc. — Les C.F.F. commencent pour éviter la cohue durant les fêtes de Noël et du Jour de l'an, les voyageurs sont priés de prendre leur billet la veille du départ des trains.

Les commerçants de leur côté, voudront bien faire leur possible pour ne pas attendre l'heure de la fermeture pour consigner leurs envois.

Les voyageurs en prenant à temps leurs dispositions et en faisant preuve de discipline, contribueront à la bonne marche du service des trains pendant les fêtes.

LA RESTAURATION DE NOS MONUMENTS

Berne, 19 déc. — A Reinholden, la Chapelle de St-Jean a été achetée par la Société argovienne d'archéologie avec l'aide des fonds de la loterie du canton et de la commune.

La chapelle sera restaurée dès que les fonds seront à disposition.

LES ALLOCATIONS AU PERSONNEL FEDERAL

Berne, 19 déc. — Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a fixé le montant des allocations versées en 1943 au personnel fédéral et aux bénéficiaires des caisses de pensions des caisses d'assurance du personnel fédéral.

Ces chiffres obéissent à des progressions et tiennent compte des charges de famille.

LE «CARITAS» LEVERA L'ANCRE POUR ACCOMPLIR UN VOYAGE HUMANITAIRE

Berne, 19 déc. — On annonce de Lisbonne que le Col. Frédéric Isling délégué du Comité international de la Croix-Rouge, a offert une réception à bord du «Caritas». C'est le premier navire de la fondation du Comité international de la Croix-Rouge, qui levera l'ancre pour accomplir un voyage humanitaire en Méditerranée et dans l'Atlantique.

Le Col. Isling souhaite la bienvenue au Président de la Croix-Rouge portugaise, qui prit également la parole.

A bord du navire, on pouvait également noter la présence de M. Henri Martin, Ministre de Suisse au Portugal, et le Ministre de Belgique, ainsi que d'autres personnalités.

AU GRAND CONSEIL GENEVOIS

Genève, 19 déc. — Le Grand Conseil de Genève vient d'autoriser la ville de Genève à consacrer un emprunt de 5 millions et demi de frs pour la construction des abattoirs.

Il a également voté une subvention de 180.000 frs pour cette construction, ce qui entraîne un apport de près de 360.000 frs de la part de la Confédération.

La proposition concernant l'augmentation des traitements des fonctionnaires fera l'objet d'un examen de la Commission du budget.

LE CHARBON INDIGENE

Berne, 19 déc. — On annonce que dans un village du canton de Glaris, on vient de mettre à jour une veine de charbon de 60 centimètres d'épaisseur, du genre lignite.

SCRUTIN POPULAIRE

Berne, 20 déc. — Le peuple suisse a donné aujourd'hui son avis sur un projet de loi prévoyant certains allègements fiscaux, en raison du renchérissement du coût de la vie.

Le projet a été accepté par 11.478 voix contre 1.581 voix.

La participation au scrutin était de 29%.

VOTATIONS A LAUSANNE

Lausanne, 20 déc. — Les électeurs lausannois ont été appelés aujourd'hui à se prononcer sur le projet communal d'imposition pour 1943.

Le projet a été rejeté par 7.762 voix contre 1.177 voix.

La participation au scrutin était inférieure au tiers des électeurs.

REFERENDUM A ST. GALL

St. Gall, 20 déc. — A St-Gall, les électeurs ont accepté par près de 7.500 voix contre 2.100 le projet de loi qui prévoit le versement d'allocations de renchérissement au personnel municipal, pour l'année prochaine.

NOS VESTIGES HISTORIQUES

Berne, 20 déc. — La Commission des Châteaux suisses et du Heimatschutz de la Gruyère ont décidé l'aménagement des bords des ruines de M. Salvan afin de mettre en valeur les vestiges historiques.

DEUX DEMISSIONS

Berne, 21 déc. — Le Col. brigadier Adolphe Kunz, chef de l'Intendance du matériel de guerre et le Col. brigadier Adolphe Furrer Directeur de la fabrique d'arme à Berne viennent de donner leur démission.

Le Conseil fédéral a accepté ces deux démissions, avec remerciements pour les services rendus.

UNE INITIATIVE POUR LA PROTECTION DU TRAVAIL

Berne, 21 déc. — Le mouvement de jeunes paysans vient de lancer une initiative fédérale tendant à protéger la terre et le travail contre la spéculation.

L'ASSAINISSEMENT DES CHEMINS DE FER REGIONAUX

Neuchâtel, 21 déc. — Aujourd'hui a eu lieu à Neuchâtel, sous la présidence de M. Pomella, juge fédéral, l'Assemblée du Comité du chemin de fer régional de Val de Travers.

Le Comité a accepté le plan d'assainissement, qui prévoit une diminution du capital.

Le Tribunal fédéral statuera en dernier ressort.

LA VENTE DE LA VIANDE POUR LES JOURS DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Berne, 24 déc. — Il sera permis de consommer de la viande les jours de Noël et le 1er de l'an.

En vue de faciliter les achats avant ces jours de fête, les bouchers pourront vendre et livrer de la viande et des produits carnés mercredi 23 et mercredi 30 décembre.

Il est interdit de consommer de la viande pendant les deux jours en question.

DERNIERES NOUVELLES

LES EMPRUNTS FRANÇAIS EMIS A L'ETRANGER

Berne, 23 déc. — Une dépêche de Lyon donne divers renseignements concernant le service des emprunts français à l'étranger. La Suisse est fortement intéressée à l'affaire.

Au terme de ces informations, l'option de changes située au moment de l'émission de certains emprunts contractés en Suisse ne joue plus.

L'Office français des changes rappelle que deux jours après l'armistice franco-allemand il avait été décidé que les porteurs français seraient payés en frs. français, les porteurs suisses en frs. suisses et les porteurs hollandais en florins.

LA SEMAINE EN SUISSE

FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

La semaine écoulée a été la seconde et dernière de la session ordinaire d'hiver des Chambres fédérales.

Vendredi matin, de bonne heure, les ordres du jour étaient épuisés, en ce qui concerne tous les objets importants.

Il aura suffi d'une brève quinzaine pour régler les affaires sur lesquelles les représentants du peuple et des cantons, ont encore leur mot à dire. C'est là une preuve supplémentaire du déplacement d'autorité que l'exercice des pleins pouvoirs au Conseil fédéral a opérés.

Désormais, le centre de la vie publique fédérale se trouve bien plus dans la salle des délibérations de l'exécutif que dans l'hémicycle parlementaire.

A l'exception de la séance de l'Assemblée fédérale, cette semaine a été meublée pour les deux Chambres presque exclusivement par des questions financières.

Il convient toutefois de dresser brièvement le bilan. Mais avant d'y procéder, rappelons encore plus brièvement, ce que fut la matinée des élections de jeudi dernier, dont vous avez sans doute eu les échos.

Comme le veut l'usage, et un tour de rôle qui semble presque passé au rang de règle constitutionnelle, le Conseil fédéral Cello, Chef du Département des Postes et Chemins de fer, jusqu'à présent Vice-Président du Conseil fédéral, a été appelé à la présidence de la Confédération pour 1943.

M. Cello, est, dans notre histoire fédérale, le second tessinois qui accède à la plus haute charge du pays. Son prédécesseur, nul ne l'oublie, fut Giuseppe Motta, qui revêtit cinq fois la fonction.

Le nouveau Président enregistre, après deux ans de participation seulement au gouvernement, un beau succès personnel.

Les élections pour la vice-Présidence au Conseil fédéral permirent à M. Stampfli, sur les épaules duquel reposent le lourd fardeau de l'économie publique, de recueillir un nombre de suffrages qui constitue un des records du genre. Ce fut par 179 voix qu'il fut désigné pour être le président de l'an prochain, ce qui démontre dans quel esprit le tienment tous les groupes importants des Chambres.

Le fait doit être souligné quand il s'agit du Chef d'un Département qui embrasse tant d'intérêts divers, et qui intervient dans la vie matérielle de chacun.

Sur les 26 juges fédéraux qui constituent le Tribunal de Lausanne, 21 furent réélus sans encombre. Quatre juges démissionnaires furent remplacés par deux romands et deux suisses allemands se rattachant au même parti que leurs prédécesseurs. Le 26ème siège, en revanche, fut disputé entre un juge sortant de charge, M. Fazy qui certains estimaient avoir atteint l'âge de la retraite, un candidat romand, M. Logoz et un candidat bernois. Le professeur Logoz fut élu par 132 voix.

Quant aux questions réglées au cours de la semaine par les deux Conseils travaillant séparément, elles comprenaient le budget ordinaire de la Confédération au Conseil des Etats, et le nouveau programme fiscal, au Conseil national.

La discussion du budget par les représentants des cantons fut une répétition de ce qui s'était passé la semaine précédente au même sujet, dans l'autre Chambre. On constata que plus de 2/3 des dépenses fédérales s'effectuent en marge du budget ordinaire, et passent au chapitre du compte extraordinaire de guerre.

On escarmoucha exactement comme dans l'autre Conseil sur deux points: les ressources de la radiodiffusion suisse et de l'Office central suisse de Tourisme.

Toujours de la même manière que dans l'autre Conseil, le Chef du Département intéressé, M. Cello, l'emporta sur les deux points. Il fit voter en faveur de l'Office central de Tourisme, la totalité du crédit, ce certains voulaient emputer, et sortit de la discussion relative à la radiodiffusion suisse sans prendre de décision effective au sujet de la décentralisation des studios et des orchestres.

Quant au Conseil national, il consacra la plus grande partie de ses séances au programme fiscal établi en vertu de ses pleins pouvoirs par le Conseil fédéral.

Ce programme, le second du genre mis sur pied depuis le début de la guerre, vient renforcer ou aggrave les impôts prévus pour faire face aux dépenses extraordinaires que l'Etat central doit supporter du fait des circonstances, soit dans le domaine militaire, soit dans l'économie dite de guerre.

Des débats qui se dérouleront au Conseil national, des critiques formulées, M. Welter sortit vainqueur sans sur une question de détail. La tâche lui fut facilitée par l'abondance de critiques qui se manifestèrent. Entre les orateurs qui vinrent à la tribune et qui s'opposèrent à tel ou tel point des dispositions prévues, se dessinent des tendances nettement contradictoires.

A gauche, on reprochait au nouveau programme fiscal de faire la part trop belle à la fortune acquise. Un réclamaient que fut avancée la date de l'entrée en vigueur du sacrifice pour la défense nationale qui n'est prévu que pour 1945, et l'on sait qu'il s'agit là d'un prélevement renouvelé sur le capital. — Du même côté on insistait pour la suppression, ou tout au moins pour une atténuation massive des taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires qui pèse sur le consommateur. A l'opposé, on dénonçait les méfaits de l'impôt sur la fortune, si bien que le Chef du Département des Finances eut beau jeu de démontrer que son programme était assez bien équilibré au point de vue de l'équité, puisqu'il se heurtait à des objections aussi antagonistes.

Mais son grand argument, celui qu'il avait déjà employé devant l'autre Conseil, c'est que la nécessité commande. Il faut sans attendre la réforme fondamentale du régime financier de la Confédération, que réclament à juste titre de nombreux porte-paroles de l'opinion publique, fournir à l'Etat central les moyens d'amortir sa dette extraordinaire. Une majorité compacte du Conseil national partagea cette conviction.

Le programme financier de guerre No. 2 fut ratifié comme il l'avait été par l'autre Chambre.

La charge nouvelle ainsi imposée au contribuable est lourde cependant. Il ne faut pas se dissimuler que chacun supportera difficilement la fiscalité aggravée au moment même où le fisc cantonal et communal deviennent de plus en plus exigeants.

Le recours aux pleins pouvoirs pour décréter les nouvelles mesures pouvait et a été discuté. Il s'imposait incontestablement au point de vue pratique. Jamais, soumis au peuple, ce programme n'eût triomphé des épreuves d'un scrutin. Les opposants divers dont on eut les échos aux Chambres, se fussent coalisés pour faire échouer le projet.

Sur des théâtres plus réduits, on vient d'avoir une double démonstration de la volonté négative que manifeste le contribuable.

L'autre semaine, à Zurich, le corps électoral refusait le renouvellement de l'impôt de guerre que lui recommandait le gouvernement et les partis cantonaux.

Pas plus d'un millier d'électeurs de la ville de Lausanne refusaient l'arrêté d'imposition municipal que le Conseil communal avait mis sur pied.

Par une augmentation de la taxe sur les biens le référendum fut demandé. Tout l'édifice fiscal s'est écroulé par contre coup.

Il n'y eut que le tiers des électeurs lausannois pour aller aux urnes, mais sur 8 suffrages, 7 repoussèrent le projet qui n'en avait qu'un pour le défendre.

Voilà deux exemples qui démontrent la lassitude croissante des contribuables. Pour le salut de son programme fiscal, le Conseil fédéral a été bien inspiré de procéder par la voie des pleins pouvoirs.

JEAN FREY.

S. & S. SEDNAOUI & Co. Ltd.

Maison Fondée en 1876

Maison Principale: MIDAN KHAZINDAR, LE CAIRE

Succursales: MIDAN SOLIMAN PACHA ALEXANDRIE - TANTAH - MANSOURAH PORT-SAID - FAYOUM - ASSIOUT

Les plus anciens et les plus importants Etablissements de Nouveautés en Egypte

SONGEZ A PLUS TARD! ASSUREZ-VOUS A LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDEE EN 1872

Immeuble propriété de «La Genevoise» Directeur pour l'Orient: Dr. Georges VAUCHER

21, Avenue Fouad I. Le Caire Agents Généraux à Alexandrie: MM. A. G. BERKETTI & Co., 30, rue Chérif Pacha.

Capital et réserves: 220 millions de francs suisses

«La Genevoise» a investi en Egypte plus que 100 0/0 des réserves des assurances contractées dans ce pays.

De plus, la fortune libre de la Compagnie placée en Suisse, constitue une garantie supplémentaire pour tous ses assurés.

CARLTON HOTELS

CARLTON HOTEL - CAIRO

Rue Fouad Ier. Tél. 46231, 46232

Télégram: CARLTON-CAIRO R.C. 25726

CARLTON HOTEL ROAD HOUSE

Pyramids Road Tél. 97204

GRAND HOTEL

Assouan

THE CAIRO SAND BRICKS Co. S.A.E.

B.P. 959, LE CAIRE. — Tél. 59505/6 R. C. Caire 723.

Usines à l'Abassiéh et Bassatine. Bureau de Ventes pour l'usine du Marg.

I. — BRIQUES S. CALCAIRES
Briques ordinaires, de façade, de couleur et Briques creuses légères et résistantes.

II. — HOURDIS CREUX
Pour exécution de Plafonds système KLAT.

III. — CARREAUX DE TERRASSES.

IV. — BETON CELLULAIRE SUPER CELTON.
Le meilleur des isolants pour la chaleur, le froid et le son. Utilisé dans la Construction aussi bien que dans l'industrie pour isolations de toutes sortes.

Agents pour Alexandrie: ROLAND GAUSSEN 19, Rue Sésostris, Alexandrie.

THE LAND BANK OF EGYPT

BANQUE FONCIERE D'EGYPTE

Société Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 40/4/1905

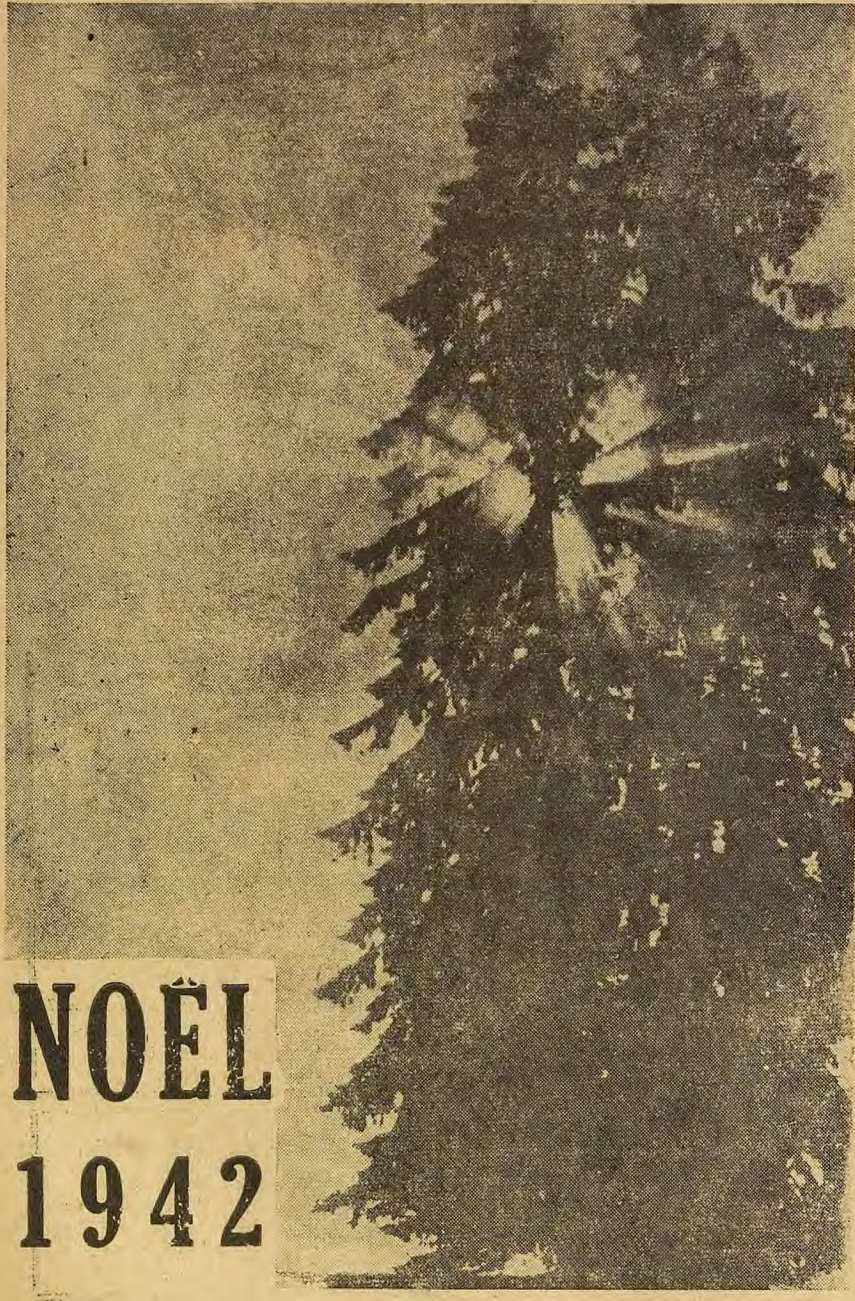
Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL £ 1.000.000 — RESERVES & PROVISIONS £ 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme

Acquisition de créances hypothécaires

Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts



NOËL 1942

NE DIS RIEN... ÉCOUTE!

Ceux qui arrivèrent à la stature d'homme entre la guerre de 1870 et celle de 1914 ont connu, sans doute, une des époques les plus statiques de l'histoire humaine. En apparence, tout au moins. Cette apparence suffisait pour que s'épanouît un modeste — et peut-être médiocre — bonheur quotidien. A quelques esprits perspicaces on laissait le soin de discerner les signes des futures tempêtes. Pour la masse, tout était bien. Sans fièvre on accomplissait sa petite besogne. Si l'on gagnait peu d'argent on en dépensait moins encore. Et l'on allait d'un pas sur, à travers la vie, appuyé sur ses habitudes, sur ses économies, croyant modérément en Dieu, y croyant tout de même comme il convient en temps prospère, croyant plus encore à la pérennité des institutions humaines : famille, patrie, fêtes nationales, partis politiques, banquets et toasts, échelle des traitements, retraites. Là dedans la certitude que vos enfants suivraient le chemin qui avait été le vôtre et l'espoir, le plus tard possible, d'un bel enterrement. Car on accordait encore, alors, de l'importance aux enterrements.

Quatre ans de furieuses batailles faillirent tout compromettre. Les bourses d'un chacun, serrées de près par un fisc avoisin, car rien ne coûte plus cher qu'une guerre, même à ceux qui regardent, en furent aussi victimes. Vaillie que vaillie, la vaisselle cassée remplacée, les choses reprirent leur place et leur train, les survivants aussi qui puisaient par contraste dans le souvenir des années sanglantes l'euphorie de la paix ressuscitée. Sevré pendant cinquante-deux mois de plaisirs, on spécula; on gueuletonna; on fila sur les routes à 100 à l'heure.

Alors que tout était changé, en profondeur, pas encore en surface, on se persuada on voulut se persuader que le bon vieux temps, que les bonnes vieilles habitudes étaient réinstallés dans le monde, avec lui, avec elles, la paix, la divine paix, garantie par des flots de salive éloquente et par cent quatorze traités de réciprocité amitié. Et l'on dansait toujours sur un sol déjà crevasse.

Jusqu'à l'heure où le volcan recouvert de sa lave inconsciente la planète entière des millions et des millions d'hommes casqués, d'autres millions de vieux, de femmes, d'enfants qui se croyaient, au nom de traditions désuètes, hors du jeu de la guerre.

On en est là.

Les plus de 50 ans ou de 60, comme on voudra, ne sont pas très au clair avec eux-mêmes. Ils se trouvent en présence, quand ils s'examinent, de trois ou quatre personnalités fort différents: celui de l'époque idyllique, celui des indignations explosives — car ils furent assez naïfs pour s'indigner de 1914 à 1918, — celui des espoirs utopiques bercés par l'orchestre international de Genève, celui de la folie généralisée qui les désola d'autant plus qu'ils savent s'étant considérés dans la glace, qu'ils ne verraient pas ce qui suivra ou n'en verraient que l'essor des appétits consécutifs à toute souffrance prolongée. Si ces anciens, plus ou moins anciens, sont des nostalgiques, c'est qu'ils ne peuvent pas ne pas comparer: à la présente réalité leur paraît d'autant plus lamentable qu'ils ont connu des temps où l'on pouvait vivre, regarder vivre et où l'on laissait vivre.

Benjamin Vallotton.

CARILLONS

« Tant crie-l'on Noël qu'il vient. » Villon.

Puisse un an moins cruel suivre l'an qui s'achève!
Et nous, quoique la guerre émeuve terre et ciel,
Solennisons ici la fête de Noël,
Le Noël des enfants sages
Comme des images
(Au fait, pourquoi dit-on: sage comme une image?)
Et le Noël aussi de nos chers poississons
Puisque Noël est temps de paix et de pardon.

Noël! Noël! Les siècles passent:
A chaque fois
Que l'animal fourchu prétend trouver la grâce
Et son salut en soi,
Une Athènes s'écroule, une Rome décroît,
Et Dieu demeure,
D'âge en âge, de siècle en siècle, d'heure en heure.

Sonnent, sonnent les cloches! Vive
La fête de la Vierge et du Fils avéré
Que Dieu lui donne!
Prenez pour vos maisons qu'il est temps de parer,
Le houx et le sapin que nous avons coupé,
Ohé, Noël! Ohé, Noël!

Sonnent les cloches, carillonne
Tout le ciel gris de la Noël!
Pour que la fête soit plus belle,
La neige commence à tomber.

René-Louis Piachaud.



QUAND LE GRAND-PERE EST ASSIS SUR LE POELE

Certains villages suisses s'endorment sous la neige, comme les marmottes qui, depuis longtemps se sont terrées dans les pentes voisines, ils tombent en léthargie. Les ruelles sont désertes...

Ignorés des touristes, ils s'enveloppent de la poésie des solitaires. Les toits des chalets chargés de neige prennent des formes étranges, hallucinantes, d'où les fumées s'échappent dans le soir paisible et bleu en dessinant en l'air des points d'interrogation.

Dans les vieilles chambres boisées, ornées de meubles sculptés, de bahuts qui ont contenu les vêtements de multiples générations, le vieillard se juche sur le vieux poêle de faïence, décoré d'anciens motifs. Les vieux goûtent la tiédeur et la paix de ce long crépuscule; pour eux la vie s'arrête de couler, comme la vie du ruisseau. Elle recommencera à la fonte des neiges dans plusieurs mois, lorsque le ruisseau dégelé aura repris sa chanson et les femmes leurs bavardages autour de la fontaine aujourd'hui silencieuse.

Mais ne croyez pas à la mort du village. Si la vie a quitté les ruelles, doucement elle continue derrière les petits carreaux que le givre rétrécit.

Tandis qu'au dehors il gèle à pierre fendre, que les chemins s'enfoncent dans leurs tranchées, la température est douce à l'intérieur, le bétail y rumine et songe (pourquoi ne songerait-il pas?) aux pâturages plantureux de l'été. Les vaches, le muflon humide, suivent de leurs yeux brillants le fermier qui fourrage, qui change les litières, qui traite; et puis c'est le bon moment



LE NOEL D'UNE FEMME SEULE

les approches de la «NOËL» m'offrent toujours des traitements profonds qui m'ouvrent l'âme.

cette manière de vivre sur place dans l'amour de l'humanité qui est, mon Dieu, chose facile, crée le danger de n'être jamais soi-même.

l'enfance est une déesse qui a existé, chacun a eu sa vieille maison pleine d'habitudes chacun y fut à l'aise avec sa chance.

ma chance était ma famille dont je prenais ma part sans conscience, en somme elle pourrait m'échapper comme l'avenir, mais il y a la fête de Noël, le souvenir d'une sensation la leur d'un sentiment qui révélaient une certaine suite dans mon être.

Noël était annoncé par les jambonneaux fumés qui se balançaient au plafond de la cuisine

toute cette effervescence, ce bonheur gratuit, on ne s'en apercevait même pas, — famille, souvenirs exquis, dévouement incroyables,

aucune comptabilité sentimentale d'où se dégage la faute d'autrui, — amour fait de plein jour et d'aisance,

aujourd'hui, pour être heureuse, il me faut de la solitude.

(L'Egypte Nouvelles)

M. CROISIER.

LA LEGENDE DU PALMIER

C'était aux temps lointains où le roi héros gouvernait la Galilée. Comme on lui avait prédit qu'il serait un jour effacé par un homme destiné à bouleverser le monde et que cet homme-dieu naîtrait précisément cette année-là, il ordonna le massacre de tous les innocents qui n'avaient pas atteint leur deuxième année. Et voici que Madame Marie mit au monde son fils Jésus dans l'étable de Bethléem; un ange apparut à son époux Joseph, lui ordonnant de quitter au plus vite la terre maudite où l'on se préparait à immoler les petits enfants.

— Lève-toi Joseph, prends la route du désert et va vers l'Egypte où nul ne songera à te poursuivre. Conduis la mère et l'enfant jusqu'au bord du Nil. Vous y attendrez paisiblement que les heures redoublées soient passées. Je viendrai sur vous durant la route.

Joseph, docilement, obéit. Il choisit un âne blanc, solide et doux et la vierge Marie, tenant dans ses bras son jardiou léger, prit place sur la monture, tandis que le bon Joseph, tenant la bête par la bride, marchait devant eux.

Il fallut des semaines, et des mois pour parvenir au pays des pharaons que, maintenant, les empereurs romains gouvernaient, aussi Joseph n'alla point vers la fière ALEXANDRIE ou, peut-être, des supports d'Hérode pourrèrent le rejoindre et s'emparer de l'enfant confié à sa garde. Il se rendit à Matarieh, de l'autre côté d'Héliopolis, le pays de la science et de la sagesse.

Le chemin était long, le voyage pénible; les juges mirent un an à l'accomplir. Ils arrivèrent à Matarieh un an jour par jour, après la naissance de Jésus. Déjà l'enfant montrait en ses formes et sur son visage cette grâce charmante propre à ravir les yeux de ceux qui avaient la bonne fortune de le contempler.

Sur son passage, les malades retrouvèrent leurs forces, les aveugles voyaient et les paralysés soudainement se levaient et couraient annoncer le miracle au bourg le plus proche. Des choses, Marie et Joseph ne s'étonnaient point; au tour de leur fils tout était mystère, gloire et félicité. Ils se contentaient de louer le Seigneur qui, dans sa bonté, avait préservé cette chèrre et précieuse existence.

Or, il se trouve que, dans le désert de Matarieh, l'eau soudainement vint à manquer. La nourriture depuis deux jours faisait défaut et Joseph pleurait devant sa besace vide.

ils étaient là, seuls, chétifs et misérables perdus dans l'immensité des sables, Joseph aidé Marie à descendre de son siège et tous deux se laisserent tomber sur le sol glacé par la bise de la nuit; recrus et fatigués et de faim, ils s'endormirent. Et voici qu'aux premiers rayons de l'aube, en ouvrant les yeux, ils aperçurent un palmier que, la veille, leurs yeux n'avaient pas vu à cette place. Et le palmier, tout à coup, abaissa ses branches chargées de régimes de fruits succulents. Les dattes se tendaient d'elles-mêmes aux mains avides du couple. Devant lui, à cet instant, un ruisseau surgit, roulant ses eaux claires vers lesquelles Marie, assis-tôt, se pencha pour boire.

Rassasiée et rafraîchie, la Vierge commença de faire la toilette de l'Enfant Jésus. Le doux visage, sous les claires gouttelettes, ressemblait à la fois ses contours et sa beauté. Mais voici que Marie poussa un cri de surprise. A chaque place où l'eau qui tombait touchait le sable, un arbuste naissait, couvert de feuilles luisantes; et la mère, en se baissant, cueillant une branche et, la respirant, elle connut que ses feuilles exhalaient le parfum le plus puissant. La plante fut plus tard connue des indigènes sous le nom de baume et, de l'Egypte, se répandit sur toute la terre.

Le soir même, Joseph et Marie gagnèrent le pays connu plus tard sous le nom de Kairouan et l'ange guida leurs pas vers une grotte secrète où ils demeurèrent jusqu'à la fin de la tourmente. On peut voir encore la pierre que nos pères nommaient le fauteuil de Marie. Au-dessus de cette grotte, sous l'empereur Théodose, on construisit l'église de Saint Serge, embellie et agrandie par la suite.

Cette légende fut depuis des siècles la joie des enfants chrétiens de la vieille Egypte. Ils ne se lassent point de l'entendre, et c'est le récit de tous les Noëls.

Les ans ont passé, les dominations se sont succédées, amenant aux rives du Nil des races et des cultes divers. Pourtant, en ce coin de Kasr-El-Cham'a il semble que rien n'est changé depuis le règne d'Auguste.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les étroites fenêtres où dans des soucoupes fleuries, se dressent les liges vertes et les feuilles légères du froment et des lentilles. Les femmes chrétiennes habitantes de ce quartier perdu ont conservé les coutumes des servantes d'Adonis dans leur demeure, à l'approche de la Nativité, ces mêmes jardins en miniature qu'établissaient autrefois sur leurs terrasses les femmes de l'antique Byblos. La nuit venue, c'est aux sons des mêmes instruments archaïques, cymbales et tympanons, que la cérémonie religieuse se déroule parmi les veloutes des gongues aorantes. Autour de la crèche fument la myrrhe, l'encens et l'aloès. Le prêtre, devant l'icône, chante les louanges du Sauveur dans une langue qui n'est point le latin de Rome ou de Paris. Au fond de l'église dont les colonnes s'adornent de chapiteaux arrachés à quelque temple d'Isis ou d'Ammon, les femmes se tiennent voilées et parquées loin des hommes comme au temps d'Origène. La croix incoblie se voit à leur poignet, tatoué en Dieu. Elles se montrent en tout différentes de leurs sœurs d'Europe et l'office pieux sous ces voûtes millénaires, ne rappelle que très vaguement, nos messes de minutelles que les comprend l'Eglise catholique.



Et là-bas, à Matarieh, on peut voir toujours le sycamore noueux descendant de l'arbre contre lequel Marie s'abrita tandis que le palmier miraculeux se dressait en une nuit devant elle et que, pour la première fois le baume laissait flotter dans l'air atténué la suavité délicieuse de son parfum.

NOEL DE FEMMES

Qu'est-ce qu'une femme recherche avant toutes choses sinon la compréhension? Une femme comprise est presque une femme heureuse.

Compréhension — incompréhension, voilà le secret de bien de bonheurs ou la raison de bien des drames.

Et, malgré que, souvent, il s'en veuille cacher comme d'une faiblesse, qui comprend mieux la femme que l'homme? Qui comprend mieux une épouse que son mari lui-même? Qui sait mieux lire ses secrets desirs sans qu'ils soient exprimés, aller au devant d'une pensée et combler une attente? Et qui, sinon cet autoritaire qu'est le chef de famille sait si bien se retrancher derrière l'autorité de la maîtresse de maison?

Vous êtes fières, aussi, sans toujours l'avouer, de ce que Monsieur ne sache plus rien trouver de que vous n'êtes pas là, de ce qu'il vous aime, votre retour d'une brève absence.

« Il y a une éternité que je ne t'ai vue »! Il pourrait vous dire, plus simplement: « comme tu m'as manqué, ma chérie »! Mais voilà, il est époux et dans l'époux se retrouve l'homme, l'homme un peu plus nu que le prétendant et le fiancé, celui qui a retrouvé ce petit brin d'égoïsme propre à son espèce qu'il avait si bien masqué pour faire votre conquête... Et vous ne lui en voulez pas trop parce que vous savez bien que la perfection tendre, touchante et douce, la dévotion et l'amoureux sacrifice sont des états strictement masculins.

Nous vous reprochons d'être curieuses et bavardes, mais vous savez bien que votre curiosité ne le cède en rien à la vôtre... et si vous nous entendez quand nous sommes entre amis. Tenez, je gage que bien des messieurs vont lire cette page qui n'est pas pour eux. Profitez-en pour leur glisser deux mots dans la bonne oreille.

Voici Noël, oh! hommes. Faites que ce soit autant la fête de votre femme, que celle de vos enfants et la vôtre, que ce ne soit point seulement pour elle celle du dévouement. Songez que ces journées qui vous apportent une détente lui procurent, surtout, à elle, un surcroît de peines.

Il y a les enfants et leurs étrennes, les soins qu'elle prodigue sans se ménager pour faire meilleure et plus gracieuse votre table de Noël et parer votre intérieur d'un sourire de fête et d'une intimité plus douce.

Noël est la fête de la douceur, de la compréhension et de l'harmonie... celle des étrennes aussi. Comme elle se fait plus vraie si vous entouriez votre femme, si vous lui témoigniez en ces journées une affection plus proche et sans retenues.

C'est simple! Vous n'êtes plus nerveux, n'est-ce pas, puisque Noël a interrompu vos absorbantes occupations et préoccupations? Faites qu'elle en jouisse aussi en ces instants où elle vous a enfin, presque tout à elle. Et il y a une foule d'attentions gentilles — et tendres aussi — dont chaque heure va fournir l'occasion. Ces étrennes-là, votre femme les goûtera peut-être plus encore que les autres. Et que vous côtoieront-elles? Une femme, rappelez-vous, c'est sensible, parfois, comme un enfant — cela vibre comme une fleur sous la brise — et les douces émotions des enfants sont si chères à nos cœurs.

Claude FRANEX

Pour vos cadeaux de Fêtes:
UN BEAU LIVRE

LES EDITIONS HORUS DU CAIRE

vous offrent un choix sérieux de beaux ouvrages illustrés ou non, pour ENFANTS et GRANDES PERSONNES

Demandez le catalogue à votre libraire

JOUETS ÉTRENNES CADEAUX

Cieurel



LE BOEUF ET L'ANE

Conte de Noël

Les semaines s'écoulèrent et Bethléem oublia. Les hommes sont ainsi. Un soir, on avait vu partir Marie et Joseph. Marie, assise sur un âne, serrait contre son sein un fardeau vaissant — une femme pareille à toutes les femmes. Joseph, son bâton à la main, l'air soucieux conduisait l'âne. Où s'en allaient-ils, ces vagabonds? Après avoir mis la ville sans dessus dessous, ils reprenaient leur démarche de malchanceux qui s'enfuient. Des Galiléens... un enfant né dans une étable, parce que l'hôtellerie, encombrée, refuse les derniers venus, il y a bien là de quoi faire parler le monde! Toutes ces histoires colportées, ces bergers à genoux, ces mages arrivés d'Orient, qui offraient leur or, leurs encens, leur myrrhe! Un vent de folie avait soufflé sur Bethléem. Les esprits raisonnables ne comprenaient plus comment ils s'étaient laissés gagner par cette fièvre. Sitôt la ville débarrassée de ces Galiléens enrichis de présents immérités, personne ne put expliquer cette unanime démence. On prenait le parti de sourire et de hausser les épaules.

— Vous en êtes? — Oui... Moi aussi... que voulez-vous? — J'ai suivi la foule. — Il n'y avait rien là que de très ordinaire. — Il ne faut pas chercher d'excuse à la sottise des hommes.

Puis on cessa de parler de l'affaire. Mieux vaut oublier les erreurs le plus rapidement possible.

Quant aux mages, ils avaient évité Jérusalem et regagné les hauts plateaux d'Asie, mornes caravane chargée de déception.

Le soir, ils interrogeaient le ciel en silence: tous les mirages éteints, évanouis au fond des ténèbres bleues... Ils ne comprenaient pas qu'une étoile eût rompu l'ordre immuable pour les conduire à Bethléem. L'enfant, dans la crèche, un enfant quelconque! Et ils l'avaient adoré, croyant adorer le Roi des Juifs. Ils ne rapportaient de ce pèlerinage qu'humiliation et désenchantement.

Les bergers demeurèrent quelques jours pensifs après de leurs troupeaux. Ils évoquaient la splendeur d'une certaine nuit où ils avaient cru voir le ciel s'entr'ouvrir et la cohorte des anges répandue dans l'espace; ineffable vision offerte à leurs âmes éblouies. — Paix sur la terre! bienveillance envers les hommes! — Et ils hochaient la tête. Les constellations avaient repris une figure inflexible. Déjà s'effaçait la mémoire d'un prodige qui défiait la courte sagesse des hommes.

— Nous avons peut-être rêvé...

Il suffit d'un peu de temps pour dissiper leur leur songerie.

Seuls, au fond d'une étable de Bethléem, le boeuf et l'âne se souvenaient. Devant une crèche, le boeuf, immobile, agitant de confuses réminiscences. L'âne tréfilait sur sa chaîne et s'en allait tréfiler un vague parfum d'encens et de myrrhe qui flottait encore parmi la paille froissée.

Chacun savait que l'autre rêvait à cette lumière étrange entrevue un jour à cette place autour d'un petit être humain, une lumière ne ressemblant à aucune autre, et qui leur ressentait un bien-être jamais ressenti.

L'âne dut reprendre sa place dans la caravane qui transportait les ballots de marchandises d'un bout à l'autre de la Judée.

Une existence d'âne où rien ne se passe qu'une marche un peu plus longue, un fardeau plus harassant qu'il faut porter quand même. Tous les jours les pistes de sables, les nuages de poussière soulevés par les sabots; la halte trop courte auprès d'un puits; quelques fois, à l'approche d'un fleuve, des touffes d'herbe verte. Marcher, marcher, toujours de puis l'aurore et quelquefois bien avant dans la nuit, lorsque la lune s'empare du ciel. Longue caravane tenue du fond des âges et déroulée sans fin sur les plateaux d'Asie, colonnes de petits ânes fourbus ne cessant d'aller et de venir, repartant sans révolte, avec une infinie patience.

Aux abords d'une bourgade, on déchargeait les bêtes et les gamins s'approchaient. Ils eurent vite remarqué cet âne au poil pointu, le front marqué d'une fleur blanche qui broutait à l'écart et s'éloignait insensiblement. Ils s'étonnaient de le retrouver dans le village, au seuil d'une maison où une femme allaitait son enfant. Il demeurait là, comme s'il eût attendu quelque chose. Puis il prenait le petit trot pour rejoindre le campement. Parfois il s'approchait jusqu'à flairer le nourrisson. La mère, épouvantée, jetait des cris, fermait sa porte. Et l'âne s'éloignait, tête basse.

Cet animal devient insupportable, disait l'un des caravaniers. Il a toujours l'air de vouloir s'en aller...

— On dirait qu'il cherche quelque chose, répondait l'autre.

Ils prirent le parti de l'entraver à chaque étape.

L'âne ne se révolta pas. La résignation des ânes est sans borne. Celui-ci, qui ne cessait d'interroger sa mémoire obscure, commençait à comprendre qu'il ne trouverait point ce qu'il cherchait.

Comme on reprenait le chemin de Bethléem, cet âne indiscipliné bouscula ses camarades jusqu'à ce qu'il fût en tête de la colonne.

Les caravaniers parlaient à voix basse; ils apportaient une nouvelle terrifiante; le roi Hérode condamnait à mort, dans le territoire de Bethléem, tous les nouveaux-nés. Déjà on rencontrait le long du chemin des ânes lancés au galop, emportant des femmes qui cachaient un enfant dans leurs voiles. L'affreuse besogne était déjà commencée.

Bethléem apparut sur la plaine, ses maisons de torchis empourprées par le soleil couchant. Les caravaniers, reconnaissant un présage, détournèrent la tête. Bientôt, une plainte déchirante troubla le silence du crépuscule.

A l'entrée de la ville, ils déchargèrent leurs marchandises et coururent aux nouvelles, sachant bien que les ânes, d'eux-mêmes, retrouveraient leur gîte. Les rues étaient consternées. On entendait de grands coups frappés aux portes.

L'âne roux revenant à son étable, passa auprès d'une femme effondrée dans la poussière qui pressait contre elle un nouveau né. En fuite de son village, croyant trouver un refuge à Bethléem, elle s'était jetée au-devant du péril. Anéanti de peur et de fatigue, elle redisait une prière prière haletante: O Dieu! pitié! pitié pour ce petit...

Soudain elle se tut; une ombre passait sur le sol bosselé... un âne au front marqué de blanc baissait la tête vers elle et flaira l'enfant dissimulé dans ses jupes. Il demeurait là, tout immobile. Et la désespérée se redressa; s'enjurer, n'importe où, dans la nuit, gagner du temps... courir sa chance... retarder la chose atroce... Elle se mit debout, et, saisissant la crèche, se hissa sur le dos de l'âne docile. Il prit le trot. Mais en vain elle voulut le diriger hors de la ville, le frappant du poing et des talons. Il suivait sa route obstinément. Il allait droit à l'hôtellerie où la troupe d'Hérode avait pris ses quartiers. Il galopait au risque d'ameuter les passants. Se jeter à terre, avec un fardeau? Impossible!

— Ah! mon Dieu! c'est fini! Je suis perdu!

Cependant l'âne avait dépassé l'hôtellerie. Il s'arrêta devant une porte close qu'il poussa du front. Et la femme en pleurs reconnut une étable, distingua une forme lourde qui remuait, et se sentit rassurée; ce n'était pas un homme...

Elle coucha son enfant dans la crèche et mit de la paille dessus.

Le boeuf s'était approché. Les deux compagnons, côte à côte, regardaient la crèche. Sans doute songeaient-ils: «Ce n'est pas le même... Et la lumière n'est pas revenue...» Ils ne retrouvaient point autour d'eux ces forces bienfaisantes que leur charvoyance animale avait discernées. Mais ils regardaient ce petit avec douceur parce qu'il leur rappelait un autre enfant.

Des voix relentaient dans la cour. Une vive clarté se glissa sous la porte. La mère affolée se jeta à genoux. Le boeuf et l'âne, l'écartant, posèrent leur museau tout près du petit. Il baillait s'ouvrait; une main promena une torche le long du mur; un homme se recria: — Une étable! Il n'y a rien. Un boeuf, un âne et une femme qui leur donne leur pitance!

La porte se referma. On n'entendit plus que la respiration d'un petit enfant, des pleurs étouffés et le souffle de deux animaux qui rapprochaient leur tête et semblaient se conter, sans parole, une étrange histoire. Les actions de grâce n'ont pas besoin d'être prononcées pour que Dieu les entende. La femme pleurait si bas que l'âne ne se retourna point. Il respirait sur le nouveau-né un parfum d'encens et de myrrhe et il éprouvait une vaste et confuse tendresse pour les enfants des hommes, si pareils, quand ils sont petits, à celui qui avait dormi naître sur cette paille et rempli l'étable d'une splendeur inconnue.

Noëlle Roger.

"L'ETERNEL POURVOIRA!"

«Abraham donna à ce lieu le nom de Jéhova-Jiré (ce qui signifie l'Eternel pourvoira). C'est pourquoi l'on dit aujourd'hui: A la montagne de l'Eternel, il sera pourvu.»

Genèse XXII, 14.

Père, nous voici donc arrivés à la cime
Où tu m'as dit que Dieu réclamait la victime:
Je vois l'autel, le bois, le feu... Mais où sera
L'agneau pour l'holocauste? — Ecoute, dit le père,
Montrant du doigt le ciel en qui son âme espère:
L'Eternel pourvoira.

Père, nous voici donc arrivés au Calvaire...
Je vois l'autel, le bois, le feu de ta colère!
Abandonneras-tu ton Fils quand il sera
L'agneau de l'holocauste? — A ce cri de détresse
Répondit une voix d'indicible tendresse:
L'Eternel pourvoira.

Père, je suis roulé par les flots de l'épreuve
Et mon âme s'y perd comme en la mer un fleuve.
Je vois le deuil, la mort, l'enfer... Qui sauvera
L'enfant de la douleur? — Du fond des cieux funèbres
Une divine voix répond dans les ténèbres:
L'Eternel pourvoira.

Père, nous voici tous au bord du grand abîme
Pour expier enfin nos erreurs et nos crimes...
L'Europe est un nouveau Golgotha. Qui sera
Cette fois la rançon? — C'est moi, dit notre frère,
C'est ma Croix qui vaincra vos haines et vos guerres.
L'Eternel pourvoira.

Elie GOUNELLE.



NOEL A BETHLEEM

Le voyageur de Palestine qui s'en va mi-pèlerin mi-touriste, à la recherche des lieux où l'histoire religieuse — et partant, politique — a surgi, se sent le cœur serré devant l'aspect morne et surnois de Jérusalem. Cette ville exigüe et tortueuse, dont se réclament à la fois les trois grandes religions de notre civilisation contemporaine, cette ville de la bonne parole et de la charité jusqu'au sacrifice, n'est plus qu'un repère de haïnes et de convoitises. Du drame du crucifiement qui devait être une rédemption, Jérusalem ne semble perpétuer que le souvenir du partage aux dés des vêtements de Jésus.

Combien Bethléem est plus reposante au haut de son piédestal — elle cote près de 800 m. d'altitude — où les cultures et les vergers s'étagent en terrasses. Le désert gris de Judée et les montagnes violacées de Moab lui cerclent son horizon. Tout autour, le long des pentes où s'accrochent la vigne, le blé et l'olivier, tintent les sonnettes des troupeaux. C'est bien ici Bethléem, la « maison du pain » des Hébreux. Beitlahm, la maison de la viande des Arabes; c'est bien ici le site suave et serein de la Nativité des Chrétiens.

Bethléem est le paysage par excellence de la Noël. C'est sa petite ville blanche qui figure sur la toile de fond du «presepio», ce mangeoire où est déposé un bambino entre un âne et un boeuf, dans les



grandes peintures de la Renaissance aussi bien que dans les naïves reconstructions en carton-pâte qu'on édifie dans les églises et dans les maisons pieuses à l'approche de Noël.

Mais ici, à Bethléem, il n'y a plus ni art, ni toc. Il y a la vérité ou la légende, qui sont du reste pareilles, et qui à elles deux font le réel.

On y parvient par une route lisse qui de Jérusalem s'en va vers le sud et qui, en traversant Bethléem, s'élargit en esplanade où se tient le marché. Aux étalages, les objets de piété et les bondieuseries témoignent d'une industrie d'a-propos florissante au point de ne plus craindre le courroux et les lanibères contre les marchands du Temple.

Ce qui frappe aussitôt le regard, ce sont les coiffes des femmes, en troc de côté: est-ce l'antique mitre biblique ou, plutôt, le hennin? Car les Bethléemistes, qui sont chrétiens, se disent descendants des Croisés, — et leurs yeux bleus, leur teint clair semblent bien le prouver.

Quand on s'est détaché du grouillement de la place, de son pieux négoce et de ses costumes de haute lignée, on s'aperçoit qu'elle est flanquée de hautes murailles percées d'ouvertures. Est-ce là une prison? Mais elle est surmontée d'une croix. C'est donc un couvent. En y pénétrant, on découvre que c'est une église, ce n'est même une basilique. C'est ici la raison d'être de Bethléem, ce qui a fait sa gloire sur la terre et dans les cieux. Cette façade patibulaire cache le berceau de l'Enfant le plus connu du monde, de Celui qui devait enseigner la bonté et le détachement. C'est ici que Jésus est né. Avec 1942 années de retard, on peut aller, à la suite des bergers et des Rois Mages, s'incliner sur son souvenir. Celui-ci est toujours vivant, si l'on n'a pas cessé de le meurtrir. Pour une Europe chrétienne, pour les nations islamiques qui vénèrent sa mission d'envoyé, pour le peuple juif dont il est issu, pour l'incroyant qui est bien obligé de croire en son destin, la nativité de Jésus est la naissance de la Parole qui rassemble, qui confond, qui humanise. Dans le désarroi de notre époque raciste, c'est un village. Bethléem, et c'est une mangeoire: la Crèche, qui seuls d'ailleurs nos instincts déchainés. C'est d'ici que, bien avant la radio, a été diffusé dans les airs ce chant de Noël ineffable: «Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!...»

Or, il est là le Berceau, derrière ce mur austère qui n'est que le portail muré d'une Basilique. Si celle-ci se présente mal dès l'abord elle recèle par contre, à l'intérieur, de grandes beautés architecturales.

Elle a été commencée par Sainte Hélène et achevée sous Constantin, vers l'an 330. C'est donc, probablement, le plus ancien monument de l'art chrétien. Elle a été comme miraculeusement épargnée par les intempéries et les invasions.

Type, donc, de la basilique primitive, sa nef centrale et son transept dessinent la croix latine. Quand on y pénètre, on est émerveillé par le coup d'œil des quatre rangées de dix colonnes monolithes en calcaire rouge. Ces colonnes à chapiteaux d'acanthé soutiennent, dans la nef centrale, un mur éclairé par des vitraux, décoré de mosaïques d'or.

Malheureusement, un autre m.r. banal celui-ci, sépare les nefs de l'abside, il a été édifié en 1842 seulement, par les Grecs désireux de dilimiter leurs droits de propriété dans cette basilique qu'ils partagent avec les Latins et les Arméniens.

C'est derrière ce mur que se trouve la chapelle des Grecs, rutilante d'icônes et embrasée de cierges. Mais c'est dans la crypte que la tradition place l'endroit de la Crèche. Et cette Crèche appartient aux Catholiques. C'est une cavité où l'Enfant aurait été posé à sa naissance sur des planches et de la paille qui, précieuses reliques, sont maintenant, à Rome, dans la Basilique de Sainte Marie - Majeure.

Si cinq lampes brûlent constamment à cet endroit, il y en a davantage dans le reste de la crypte qui est considérée comme étant la Grotte de la Nativité. Elle porte, de plus, cette inscription latine: «Hic de Vergine Maria Jesus-Christus natus est», à l'entour d'une étoile d'argent qui palpite de lumière.

Les Latins y voient un titre authentique de propriété. Et, cependant, la Grotte, appartient aux Grecs. D'ou conflits, sourds et annuels, surtout du temps de la domination turque.

Aujourd'hui, les offices des divers sites sont célébrés en Terre sainte avec moins de diableries réciproques.

C'est à Bethléem, en particulier, que cette entente se manifeste. Quoi de plus touchant que sa messe de minuit? Toute la population y prend part, avec des étrangers venus d'Europe et d'Amérique. Les Musulmans eux-mêmes sont là pour honorer le mouled de l'Issa.

A minuit, une procession, naïve et grandiose se forme, conduite par le Patriarche latin qui tient sur un coussin de soie un petit Jésus de cire. Arrivé dans la crypte de la Basilique, à la Grotte de la Nativité, il récite l'évangile du jour. «Or, il arriva qu'en ce temps-là parut un édit de César-Auguste... Les jours où elle devait enfanter furent accomplis... Ici elle mit au monde son fils premier-né, et Ici elle l'enveloppa de langes.»

Puis, déposant l'Enfant dans la crèche, le Patriarche ajoute: «et Ici elle le coucha dans une crèche parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.»

JEAN MOSCATELLI

DISPENSES POUR ENVOI
DE CARTES DE VISITE
A L'OCCASION DES FETES
ET SOUHAITS
DE FIN D'ANNEE .



A TOUS
BONNE ANNEE 1943
des Comités de la Société Suisse
d'Alexandrie et du Cercle Suisse
du Caire.

M. et Mme

C. L. BURCKHARDT
envoient à tous leurs amis leurs
affections et leurs vœux pour
l'année nouvelle

M. et Mme B. FAVARGER

présentent à leurs amis
et connaissances leurs meilleurs
vœux à l'occasion des fêtes de
fin d'Année

M. et Mme J. R. FIECHTER

envoient à tous leurs amis leurs
vœux de Fêtes les plus amicaux

M. et Mme A. HILTY

présentent à leurs amis, leurs
meilleurs souhaits pour 1943.

M. JEAN MONTANT

présente ses meilleurs vœux pour
1943 à tous ses amis et
connaissances

M. et Mme PAUL REINHART

présentent à leurs amis et con-
naissances leurs meilleurs vœux de
fête et de prospérité

M. et Mme J. SAPIN

vous adressent leurs vœux de
bonheur pour 1943.

M. et Mme JEAN STIERLIN

vous adressent leurs meilleurs
souhaits pour 1943.

M. et Mme A. VILLEMEN

souhaitent à tous leurs amis et
connaissances leurs meilleurs
vœux à l'occasion des fêtes de
Noël et du Nouvel An.

LA MAISON COMMERCIALE

B. FAVARGER, ING.
64 rue Ibrahim Pacha,
LE CAIRE
vous adresse ses meilleurs sou-
haits pour 1943.

LES ETABLISSEMENTS
GIACOMO COHENCA FILS

présentent à tous les membres de la Colonie suisse,
ses meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Toujours soucieux de satisfaire notre fidèle clientèle,
nous nous faisons un plaisir de l'inviter à venir visiter
notre riche exposition, tant au Caire qu'à Alexandrie,
d'appareils récepteurs et autres objets utiles pour les
ETRENNES.

Atelier de réparation et révision d'appareils de radio
par des techniciens expérimentés.

R. C. Alex. No. 6766

R. C. Caire No 545

Pour les fêtes
SYLVESTRE
JOUR DE L'AN
Tous vos cadeaux pour
vos Petits, vos Grands, vos Amis
et vos Soldats
aux ETABLISSEMENTS
OROSDI-BACK
LE CAIRE — ALEXANDRIE
LES GRANDS MAGASINS LES PLUS COMPLETS D'EGYPTE

Grands Magasins HANNAUX

La Maison de confiance

R.C. Alex. 1349

ACTUELLEMENT

Exposition de JOUETS

et

Articles pour CADEAUX

SUMMER PALACE HOTEL

ET SES ANNEXES
OUVERTS TOUTE L'ANNEE

Thé et Cocktail Dansants tous les Samedis et Dimanches

à partir de 5.30 p.m.

CONCERTS "CAJO"

Mardi de 5.30 p.m. - Dimanche de 11.30 a.m.

24 DECEMBRE 1942

DINER-DANSANT DE NOËL

31 DECEMBRE 1942, SYLVESTER

DINER-DANSANT COTILLONS

Caledonian Insurance Company,

HEAD OFFICE : EDINBURGH, SCOTLAND,
FOUNDED 1805

Fire, Accident & Marine Insurance

ALEXANDRIA OFFICE: 4, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
TELEPHONE: 27104

& Agencies throughout the Near East

C.R. Alex. 21579.

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY, S.A.E.

Président du Conseil d'Administration: M. OSWALD J. FINNEY
Vice-Présidents: MM. G. ALLEMANN et ALY PACHA YEHIA

ASSURANCES : INCENDIE, ACCIDENTS, TRANSPORTS, ETC.

Siège Social à ALEXANDRIE: Immeuble de la Société
12, Boulevard Saad Zaghloul
Succursale du Caire : 17, Rue Kasr el Nil.

CONFITURES GROPPI

en pot de 1 lb. P.T.

Coings	12
Dattes	8 ½
Figues	8 ½
Fraisés	9 ½
Mangues	12
Roses	9
Oranges Marmelade	8 ½
Abricots	9 ½

EN VENTE CHEZ

"GROPPI" & "A L'AMERICAIN"

R.C. 166.

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000
R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAÏD — SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonnés
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

HOME INTERNATIONAL DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz, Mazarita—ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer Tél. 28056, En ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m.,
sauf le Jeudi et le Dimanche

AU CAIRE

Parmi nos Sociétés...

M. le Chargé d'Affaires de Suisse et Madame Alfred Brunner rappellent aux enfants de l'Ecole Suisse au Caire et à leurs parents qu'ils se feront un plaisir de les recevoir chez eux, pour le goûter traditionnel, le lundi 28 décembre à 4 heures.



AU CERCLE SUISSE
DU CAIRE

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

le Dimanche 27 Décembre 1942 à 3 h. p.m.

Tous les membres de la Colonie sont priés d'y venir
avec leurs enfants

Programme:

- 1 - LA CIGALE ET LA FOURMI
Saynète enfantine de Jacques Dalcroze
présentée par les élèves de l'Ecole Suisse.
- 2 - NOEL
Chantons et récitons.
- 3 - ALLOCUTION DE NOEL
par M. le Pasteur H. Ecuyer
- 4 - ARRIVEE DU PERE NOEL.

N.B. — Les Parents sont priés de bien vouloir inscrire au Cercle (au Bar) les enfants qui prendront part à cette Fête.

Le CERCLE SUISSE DU CAIRE

se fait un plaisir d'inviter tous les membres de la

Colonie à venir dans ses locaux célébrer le

LE 1er DE L'AN

par un Frueschoppen dès 11 h. a.m.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

31 DECEMBRE

A l'intention des compatriotes qui voudraient célébrer
la venue de l'an nouveau au Cercle, le Comité a décidé
qu'exceptionnellement les locaux resteraient ouverts
le soir du 31 Décembre jusqu'après minuit.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

Prochains séance le mardi 5 janvier 1943, chez Mme Sayer.

PARMI LES NOTRES

Compte-rendu de la conférence de M. A. Graf sur le « Désert occidental »

Le Cercle Suisse du Caire vient d'inaugurer très heureusement la série des réunions du Vendredi de la saison d'hiver par une causerie de M. A. Graf sur le Désert. M. Graf, par suite de ses nombreuses randonnées de prospection dans toutes les zones désertiques du territoire égyptien, se trouve connaître son sujet aussi bien qu'il le peut. Son exposé, très intéressant et présenté d'une façon spirituelle, fut forcément un peu succinct. Il nous traça un tableau d'ensemble des diverses régions où ses randonnées l'avaient mené, en s'attachant spécialement sur la zone de la Mer Rouge, côté Afrique; Urghada, Kosseir, et, et côté Asie: Mont Sinai, et Thor Il nous projeta ensuite deux films de cinéma, dont le 1er, en couleurs, nous montrait principalement des scènes et vues du Caire. S'intégrant de nouveau dans le sujet de la causerie, suivait ensuite un assez long documentaire sur le désert, plein de vues intéressantes et inédites sur la dépression de Qatara, Urghada, Kosseir, bou Zenima, etc. et auquel ne manquait ni le pas, pour terminer, un aperçu mouvementé de navigation et de pêche sur le Golfe de Suez. A l'issue de la causerie une Choucroute remarquablement savoureuse et abondante, réunie elle aussi tous les assistants et tous les suffrages, et M. Faessler et son accordéon s'étant mis de la partie, une petite sauterie fut vite improvisée, tandis que s'organisaient les tables de Jass. Nos remerciements à M. Graf, ainsi qu'à M. et Mme Klausner, les responsables de la succulente choucroute. Le succès de cette première soirée nous fait bien augurer des autres, et nous tenons à féliciter le Comité du Cercle d'avoir pris cette heureuse initiative.

A ALEXANDRIE

Parmi nos Sociétés...

M. le Chargé d'Affaires de Suisse et Madame Alfred Brunner se feront un plaisir de recevoir, à l'occasion du Premier de l'An de 11 heures a.m. à 13 heures a.p., à Alexandrie au Cercle Suisse, tous les Suisses et Suissesses résidant ou de passage en « Egypte ».



L'ÉCOLE SUISSE
D'ALEXANDRIE

a le plaisir d'inviter les parents de ses élèves, ses membres et amis à sa

FÊTE DE NOËL

qui aura lieu le Mercredi 23 décembre 1942 à 4 heures précises dans la grande salle des fêtes de la Société Suisse d'Alexandrie à Chatby.

AU PROGRAMME

HISTOIRE DE NOEL jouée par les élèves de l'Ecole Les parents et amis seront priés de participer aux trois chants dont les textes seront mentionnés sur le programme qui sera distribué à l'entrée de la salle.

DISTRIBUTION DES CADEAUX

SOIRÉE DE SYLVESTRE AU CERCLE SUISSE D'ALEXANDRIE

En dépit du «black-out» et des temps actuels si difficiles, un groupe de membres du Cercle a décidé de passer gaiement d'une année à l'autre.

Les membres du Cercle et leurs amis qui désirent se joindre à eux voudront bien se faire inscrire au plus tard jusqu'au mardi, le 29 crt., auprès de M. W. Benz, c/o MM. REINHART & Co. (tél. 22439).

Un repas simple sera servi vers 10 h. p.m., au début de la soirée. Les frais seront répartis entre les participants.

La tenue de soirée n'est pas de rigueur.

Les produits pharmaceutiques

SANDOZ

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient



SANDOZ S.A. BALE (SUISSE)

SPECO Travaux Spéciaux de Construction

EMILE KLAUSER; Ing. Dipl. E.P.F.

LE CAIRE

32, Sharika Malaka Farida
Téléphone 59594, B.P. 719

BUREAU TECHNIQUE - ENTREPRISE -

PROJETS - EXPERTISES

Travaux hydrauliques, fluviaux et maritimes
Fondations

Béton et Béton armé dans toutes leurs applications

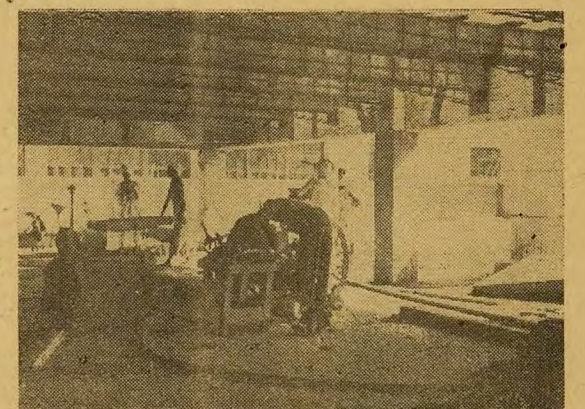
Travaux de protection contre:

Infiltrations - Gaz et Liquides corrosifs - Chaleur - Son

Travaux au "Gunit" (projection de mortier à l'air comprimé)

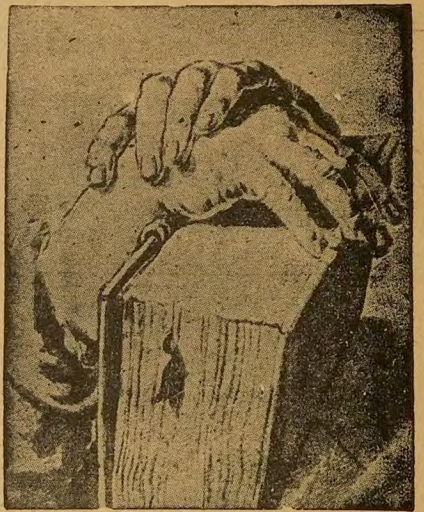
Injections de ciment

Reconstructions et rénovations



«RENFORCEMENT DE CONSTRUCTIONS EN BETON ARME, AU GUNIT

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

14, Rue de la Poste
(Tél. 24249).

VENDREDI 25 DECEMBRE
JOUR DE NOEL

9 h. 30 a.m., culte en allemand.
10 h. 15 a.m., communion (dans les deux langues).
10 h. 45 a.m., culte en français.

DIMANCHE 27 DECEMBRE

10 h. 15 a.m., culte en allemand.
SYLVESTRE, 31 DECEMBRE
16.00 p.m., culte de fin d'année.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad 1er

JEUDI 24 DECEMBRE 1942

3 h. 30 Arbre de Noël — Service liturgique, avec la participation des élèves de l'Ecole du Dimanche et d'un groupe instrumental et vocal dirigé par le Dr. H. Hickmann.

VENDREDI 25 DECEMBRE
JOUR DE NOEL

9 h. 30 Weihnachtspredigt in deutscher Sprache — Violine und Bratsche — Abendmahl.

11 h. — Culte: «LE PARADOXE de NOEL» — Groupe instrumental et vocal du Dr. H. Hickmann — Sainte-Cène.

DIMANCHE 27 DECEMBRE
Les services sont supprimés.

JEUDI 31 DECEMBRE 1942

5 h. — Culte de fin d'année.

Nos compatriotes protestants sont priés de conserver ce programme; il ne leur sera pas envoyé d'autres circulaires.

NAISSANCE

Monsieur et Madame S. Pentet-Schatz ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite

DANIELE MARIE-JOSE

née au Caire, le 12 décembre 1942.
Le Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient adresse ses félicitations aux heureux parents, et ses vœux à la fillette.

LA MAISON

V. ROTHENBERG

présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour les Fêtes de Noël et de Jour de l'An.

BANQUE MISR

Société Anonyme Egyptienne
Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2
Fondée en 1920.

Siège Social: LE CAIRE — 151, Rue Emad el Dine.
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul

Toutes Opérations Bancaires
Caisse d'Epargne
Service de Coffres-forts Privés

Agences en Egypte:

Le Caire: Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie: Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta: Chebin el Kom; Benha
Mehalla-el-Kobra
Mansourah: Zagazig, Miq Ghamr.
Payoum:
Beni-Souef: Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Minia: Maghagha, Beni Mazar, Mallawy, Samallout,
Abou Korkas.
Assiout: Deirout, Sohag, Guerga, El-Kaoussia,
Abou-Tig, Manfalout, Tima.

BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000
RESERVES ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTE:

ALEXANDRIE — LE CAIRE — MOUSKY — ISMAILIA — MINIEH
— PORT-SAID — MANSOURAH — GENEIFA — PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:
TURQUIE — CHYPRE — IRAK — IRAN
PALESTINE — TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.
R.C. Alexandrie 143

LE COTON MAARAD

Joint Finesse, Longueur et Résistance
Se file de 100'S à 160'S

Rivalise avec le Pima Américain et le Sakel
Egyptien
Meilleur marché que le Sakel à grade égal

BAHTIM ABIAD

Le plus blanc des cotons égyptiens
de fibre moyenne

Se vend comme Giza 7 à grade égal

Pour tous renseignements s'adresser à
LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE
B.P. 63, Le Caire, Egypte
ou

LA SOCIÉTÉ COTONNIÈRE MAARAD
B.P. 569, Alexandrie, Egypte.

DISQUES - GRAMOS - RADIOS



chez: **VOGEL & Co.**

LE CAIRE :

16, Sh. Adly Pacha

ALEXANDRIE :

28, Rue Chérif Pacha

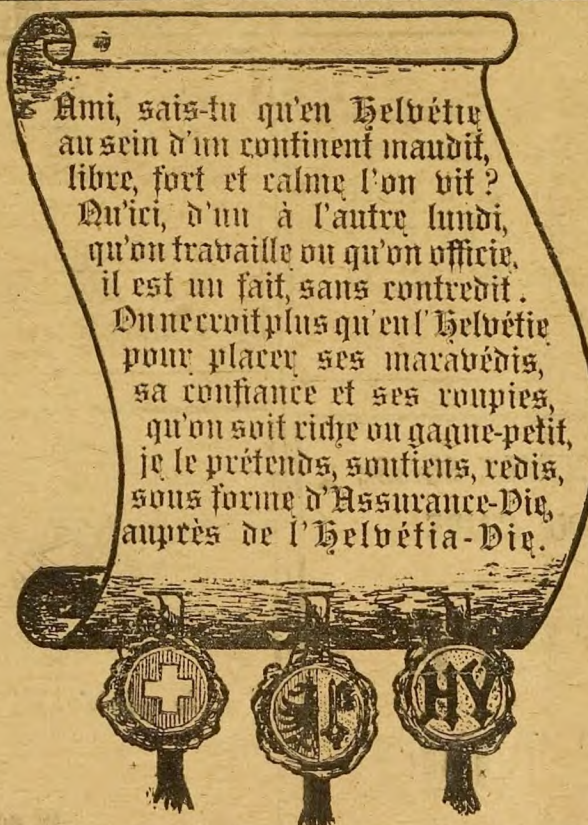
UNE VOITURE SUR LA ROUTE

VAUT MIEUX QUE



2 A LA FERRAILLE

Employer
de préférence



Ami, sais-tu qu'en Helvétie
au sein d'un continent maudit,
libre, fort et calme l'on vit ?
Qu'ici, d'un à l'autre lundi,
qu'on travaille ou qu'on officie,
il est un fait, sans contredit.
On ne voit plus qu'en Helvétie
pour placer ses marabédies,
sa confiance et ses roupies,
qu'on soit riche ou gagne-petit,
je le prétends, soutiens, redis,
sous forme d'Assurance-Vie,
auprès de l'Helvétia-Vie.

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.

ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)

Capital : Lstg. 800.000

R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie;
Teinturerie, Fil à Coudre

BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.

AGENCE au Caire 14, Rue Gawhar el Gaid (Mousky) Tél. 51884
R.C. Caire 984

COMPTOIR POUR LA VENTE DES FIBLES EGYPTIENS:

4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 49470
R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE :

14, Rue Chérif Pacha et 11, Rue Tewfik
ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE
des
INDUSTRIES TEXTILES
S.A.E.
Tél. 25904

Usines
à Moharrem Bey
sur la rive gauche
du
Canal Mahmoudieh

Capital L.E. 500.000

Tissage du coton, lin
jute et soie.
Blanchisserie, tein-
ture et impression.
R.C. Alex. 128

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE
de l'INDUSTRIE
de BONNETERIE
S.A.E.
Tél. 27493

Usines
près du Pont
de Moharrem Bey

Capital: L.E. 100.000

Tissage, Tricotage,
Bonneterie, Blan-
chiment, Teinture de
toute fibre textile.
R.C. Alex. 10259

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE
d'INDUSTRIE
de TISSUS-ÉPONGES

Production spéciale
des meilleurs
TISSUS-ÉPONGES
en Egypte

R.C. Alex. 2709

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYÉS: 10.000

COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan
Portland Cement Company

Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad Ier, Immeuble « La Genevoise »
B.P. 844, Téléphone 46025

Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland
Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

" SUPERCRETE "

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

SEAWATER CEMENT

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux-
exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE : 600.000 TONNES

The Tractor & Engineering Co. S. A. E.

(Incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire
LE CAIRE: 140, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:

MARSHALL, SONS & Co. (Successors) Ltd.
Gainsborough.

INGERSOLL-RAND Co. Ltd. - Londres.

THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. Londres.

DEWAR'S WHISKY

L'aide le plus sûr de la publicité est la typographie

Un personnel qualifié, un choix important de caractères et des
machines modernes les plus perfectionnées nous permettent de
donner toute leur valeur à vos imprimés publicitaires.
Imprimerie A. Procaccia — Imprimerie du Journal
Suisse d'Egypte et du Proche Orient
30, Rue Salah El Dine — Téléphones 22564-21086

SAVOY PHARMACY

NORTON & Co

en face National Bank, LE CAIRE

Pharmacie de Confiance

Exécution soignée des Ordonnances

= Prix très modérés =

Macdonald's



Special
Soda Water

Makes a Good

Drink Taste Better

MACDONALD'S MINERAL WATERS
2 Sharia Cattaoui, Tel. 29210, CAIRO.

IMPRIMERIE WAHBA

31, Rue Fouad Ier, 31
LE CAIRE

Tél. 57519. R.C. 23700

TOUTES SORTES D'IMPRI-
MES — REGISTRES — EN-
VELOPPES. — PAPETERIE
RELIURE



Préservez votre santé
en buvant

Les Eaux Gaseuses
N. SPATHIS

La boisson saine et rafraichis-
sante par excellence

MONTRES

DE QUALITE

chez

O. DUSONCHET & FILS

2, Av. Fouad Ier, LE CAIRE

Maison suisse fondée en 1856



MIEL PUR

ABADIEH

REINHART

El Hawaber Dakalieh
Représentant à Alexandrie:
M. SURBECK
Représentant au Caire:
M. SCHOTT

CHRISTO CASSIMIS



LES CIGARETTES

DES

BONS FUMEURS

R.C. Alex. No. 18143

FRED STABLE, SON & Co.

Importateurs: charbon de terre.
Exportateurs: graine de coton.
Agents Maritimes.

Agents d'Assurance, Compagnies:
The PHOENIX ASSURANCE COY.
Ltd. of London (Incendie),
NATIONAL INSURANCE Co of Egypt
(Vie et Automobiles).

BUREAU: 14, Rue Port Est.
B.P. 1592. Rég. Comm. 22144.
Téléphones: 29765 et 96882

THE KING GEORGE

Cigarettes Manufactory

Specially hand made

sold by

GEORGE KYRIACOU

4, Boulevard de Ramleh

ALEXANDRIA-Egypt

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Offices:

29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2.

Oceanic House, 1, Cockspar Street, SW. 1.

CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500

Reserve Fund £ 2,600,000

C. R. Alexandria No. 92

OVER 500 BRANCHES

(Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South
Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East
Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British
Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and
New York.)

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.

BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.

The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign
Banks.

AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES
EXCEED Lstg. 500,000,000)

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Egyptienne

Ancienne Maison J. GHYSELEN

ALEXANDRIE, 4, Rue Chérif Pacha Téléphone: 22520
B.P. 654 Reg. Com. 36 Direction: 29151
Bureau: 23223
Quais charbons: 28163

Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pacha — B.P. 127 — Tél. 59626 Reg. Comm. 936

Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports,
Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte de

CENTRAAL STIKSTOF VERKOOPBUREAU

LA FAY: (HOLLANDE)

(Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caire No 39 — R.C. Alex. No 692

Capital souscrit... L.E. 1.000.000

Capital versé... L.E. 500.000

Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil

Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul

« Traite toutes opérations de Banque »



TONELINE SERVICE STATIONS

AU CAIRE:

Pont de Koubbeh, Rue Ibn Sandar... Tél. 61301
Sh. El Malika Nazli... » 56931
Fom-el-Khalig, Jardin des Wakfs... » 50058

A ALEXANDRIE:

124, Avenue Fouad Ier, Sporting... » 26609
Rue Farouk Ier, Stanley Bay... » R.1631
Nouzha, angle Rue Canal Mahmoudieh et
Rue du Palais... » 26397

Reg. de Commerce:

Alex. 23629.

Caire v8553.

IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2

Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000

Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE

Agences: Benha, Beni-Suef, Damanhour,
Fayoum, Mansourah, Minieh,
Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque. Caisse d'Epargne.
R. O. No. 374 — Alexandrie.

COMPAGNIE LEBON - ALEXANDRIE

La Société LEBON & Co. à Alexandrie porte à la
connaissance du public qu'elle rachète ou prend en
consignation dans ses magasins pour la vente éventuelle
aux prix fixés par l'intéressé, tout matériel gaz ou élec-
tricité, dont pourrait disposer sa clientèle (Compteurs,
chauffe-bains, cuisinières etc.,)

Le public est prié, pour ces diverses opérations,
de bien vouloir s'adresser au Service Magasin de la
Société LEBON & Cie, No. 14 Rue Sidi Metwalli.

CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.

AGENCES EN ÉGYPTE SOUS

L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES

ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID

R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID